



BIBLIOTHÈQUE
LÉGISLATIVE
40c

Le St-Laurent-Echo

• RIVIÈRE-DU-LOUP • TÉMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE:

Tête à tête	Page 27A
Horaire T.V.	Page 10B
Carnet professionnel	Pages 12-13B
Petites annonces	Pages 16-17-18B
Horoscope	Page 17B
Mot mystère	Page 16B
Place aux lecteurs	Page 4A
Avis publics	Pages 25-26A
D'un vestiaire à l'autre	Page 3B
A noter	Pages 21-25-26A

Trois-Pistoles:

Autonomie des services communautaires gelée

• Page 3A

Pour les travailleurs communautaires, l'administration passe par-dessus la population

• Page 7A

Le tour des élections



La semaine prochaine, le St-Laurent-Echo vous offrira un tour d'horizon des élections provinciales du 13 avril 1981. Vous retrouverez dans votre journal les résultats officiels poll par poll pour les comtés de Rivière-du-Loup et de Kamouraska-Témiscouata, les commentaires et réactions des candidats qui ont attiré notre attention durant 1 mois par leurs déclarations sur les enjeux électoraux. Aussi, notre salle des nouvelles préparera pour vous une analyse du dénouement du scrutin du 13 avril '81 pour les deux comtés. De l'information à ne pas manquer et à conserver.
Ce décalage dans le temps est imputable aux contraintes de l'impression du Journal qui va sous presse à l'extérieur de Rivière-du-Loup dès 20h.30, le lundi soir.

Prises d'otages au Cégep de Rivière-du-Loup

• Page 6A



[Photo Jean Guérin].

Des étudiants en train d'animer l'émission du Ranch 1400 à leur façon. De gauche à droite, on retrouve Michel Bujold, animateur du poste, Arnold Flynn, Brigitte Marquis, Daniel Rainville et au micro André Rivest. Parmi les pièces choisies par le groupe, signalons Queen "We will rock you", Freak Out, Frank Zappa.

Incapable de payer sa dette,

le Mont Citadelle est remis à la Caisse d'entraide économique KRT

• Page 5A

Action chômage Kamouraska riposte:

Explications demandées au ministre Axworthy

• Page 13A

Sport:

La boxe de retour à Rivière-du-Loup

René Lechasseur de Rimouski s'est retrouvé dans cette position peu enviable, suite à son combat l'opposant à Daniel Bourgelas de Rivière-du-Loup dans la catégorie des 156 livres. [Texte et photo dans la section sportive].



police en alerte



Poursuite qui tourne au tragique...

En début de soirée le 10 avril dernier, le corps de Police du Nouveau-Brunswick, la Gendarmerie Royale prenait en poursuite un véhicule qui leur semblait suspect. Après une bonne chasse, le véhicule en question traversait les lignes du Québec, c'est alors que les Agents de la S.Q. de Notre-Dame du Lac prirent la relève. Aussitôt l'auto-fait demi-tour et à environ un (1) kilomètre des frontières du N.B. le conducteur perd le contrôle de son automobile et capote dans le fossé. Le conducteur qui est seul à bord, perd la vie. L'Agent Jacques Roy de N.-D. du Lac, fait les constatations d'usage. La victime: M. Serge Bard, 23 ans, de la rue Nadeau, Edmundston, N.B.

Vol de véhicule au N.B....

Au cours de la nuit du 11 au 12 avril dernier, la Sûreté Municipale d'Edmundston a demandé l'assistance de la S.Q. de Notre-Dame du Lac, à la suite d'un vol d'automobile en face d'un restaurant. Après plusieurs kilomètres de chasse, les Policiers du Québec ont intercepté l'auto dans un rang à Ville Dégelis. Le conducteur-voleur fut par la suite incarcéré à la prison de Rivière-du-Loup.

Délit de fuite....

Dernièrement, dans la Cité, il y a eu quelques délits de fuite. La semaine dernière, la Sûreté Municipale avait apporté la solution à l'un d'eux survenu au mois de février, après avoir découvert le coupable à Montréal. Un autre délit de fuite vient de connaître un dénouement chanceux, car on a trouvé un autre coupable dans la région.

Vol dans casier...

Il semblerait que les casiers au C.E.G.E.P., plus précisément à la piscine, sont l'endroit de prédilection pour les voleurs. Encore une fois, au cours de la dernière semaine, les voleurs se sont manifestés à cet endroit, pour s'emparer de l'argent qu'il y a dans les poches et ensuite prendre la fuite.

Accidents & tickets...

Au cours de la dernière semaine, la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup ne rapporte que 8 accidents et tous avec dommages matériels. Les billets d'infraction sont encore assez populaires, voici comment on a procédé pour la distribution: 2 billets pour un stop; 2 billets pour ne pas s'être arrêté sous un feu rouge; 1 billet pour un dépassement interdit en ville; 5 billets pour de la vitesse (le radar s'en vient) 21 billets pour des stationnements interdits ou prohibés. En plus de tout cela, trois personnes ont passé des tests d'ivresse et tous trois furent positifs; des amendes et des suspensions de permis de conduire en vue.

Stationnement d'hiver...

Voilà un sujet qui va soulager plusieurs personnes. Je vous annonce que le stationnement de nuit dans les rues de la ville se terminera le 15 avril prochain. Cette nouvelle va en réjouir plusieurs, car je suis personnellement au courant, qu'il y a plusieurs personnes de Rivière-du-Loup qui sont passées par le poste de la Sûreté Municipale à plusieurs reprises au cours du dernier hiver. Alors, cette période se termine mardi soir sur le coup de minuit.

Les mobylettes...

Le beau temps est maintenant revenu, les mobylettes ont fait leur apparition. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a des lois qui régissent ces petits engins, comme celle d'être montée par une seule personne à moins d'être muni d'un siège pour deux et aussi elle doit être immatriculée pour l'année courante. Il ne faudrait pas oublier qu'il faut être détenteur d'un permis de conduire ou d'une attestation des parents pour la conduire. Déjà, quelques jeunes ont eu affaire avec la police pour des infractions de ce genre. Pour ne pas avoir de problèmes pendant la belle saison conformez-vous immédiatement aux lois.



Le camelot de la semaine

Bruno Hivon

Un autre nouveau venu dans "l'équipe du tonnerre" des camelots du "Saint-Laurent-Echo" est Bruno Hivon, une jeune recrue qui

promet. Fils de M. et Mme Raymond Hivon, du 236 Chemin des Raymond, Bruno est âgé de 10 ans.

quième mois à l'emploi de notre journal, mais déjà, le métier n'a plus de secrets pour lui. Il livre le "Saint-Laurent-Echo" aux abonnés réguliers, vend à la pièce, et distribue "Le Supplément".

Bruno aime bien ce travail, qui lui apprend à se débrouiller, à rencontrer des gens et à gagner de l'argent pour subvenir à ses menues dépenses.

Elève de cinquième année à l'élémentaire, à l'École Vézina, Bruno dit aimer aller à l'école.

L'hiver, il s'adonne au ski de fond et au patin, à la raquette. En été, ses sports préférés sont la bicyclette, la natation, le jeu de ballon, le baseball. Il est aussi un fervent de la navigation à voile.

La lecture est un de ses passe-temps favoris. Il a un goût marqué pour les livres d'aventure. Au petit écran, il regarde "Galactica", "La petite maison dans la prairie", "Chips", "La conquête de l'Ouest", ou des films à l'affiche de Ciné-Choix.

Il est aussi bricoleur. Il fabrique des bateaux avec des bâtons de "Popsicle".

Pour l'instant, il rêve d'être camionneur, mais il est probable qu'il optera pour un autre emploi qu'il ne se risque pas encore à décrire.

commérages

Jean Guérin, étudiant au Cégep de Rivière-du-Loup, a été le 7 avril dernier dans le cadre de la semaine culturelle au Cégep de Rivière-du-Loup, maire de la Cité de Rivière-du-Loup. Ce qui lui a fait dire qu'il était un "éphémère-Maire".

Toujours sur ce sujet, on sait que 5 étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup se sont présentés au poste CJFP vers les 6h.30, mardi dernier pour animer l'émission Ranch 1400, animé habituellement par Michel Bujold. Comme le titre l'indique, on y joue de la musique western parce que, selon ce que les étudiants nous ont signalé c'est l'heure de la traite des vaches. Un d'eux devait ajouter, avec la musique Rock qu'on a fait jouer, certaines vaches ont dû donner des milk shake au lieu du lait.

S'il est vrai que les hôpitaux périphériques tels que Notre-Dame du Lac, St-Eléuthère, Ste-Anne de La Pocatière etc... sont reliés avec l'Hôpital Laval pour la lecture et l'interprétation des électrocardiogrammes de leurs patients il n'en est rien pour ceux de l'Hôtel Dieu Rivière-du-Loup. La précision était apportée la semaine dernière, par le cardiologue loupériovois Richard Côté qui corrigeait ainsi son confrère le chirurgien du cœur Michel Lemieux qui nous l'avait laissé à entendre la semaine précédente. Le personnel et l'équipement dans le centre hospitalier de Rivière-du-Loup, sont amplement adéquats pour faire la besogne sur place. Bravo!

...

Avec l'arrivée du printemps, les premiers aménagements visant à embellir et à revitaliser le centre-ville de Rivière-du-Loup devraient faire leur apparition. Les boîtes à fleurs, les arbres, quelques bancs seront bien accueillis.

...

N'hésitez pas à magasiner vos primes d'assurance-automobile. Il y a des économies importantes à faire à consulter divers courtiers. Par contre, comme ces derniers le soulignent, il y a quelques jours, ne magasinez pas que la prime mais la protection en détail.

...

Enfin Nicole Tardif s'est achetée une automobile. Vous la verrez sous peu au volant d'une petite R-5 verte. Elle est très satisfaite car elle en avait grand besoin...

Lors de sa visite à Rivière-du-Loup, M. Marc-André Bédard, titulaire du ministère de la Justice

sous le Parti Québec nous a fait savoir que l'enquête sur l'office municipal d'habitation [OMH] continuait son cours puisque des plaintes avaient été portées. Quant à l'enquête sur l'usine de filtration, il a spécifié qu'elle était très avancée et qu'après analyse de la preuve, s'il y avait lieu des plaintes seront portées.



La venue du Premier Ministre René Lévesque, dimanche le 5 avril, au Centre Culturel de Rivière-du-Loup a donné lieu à une manifestation. En effet, quelque 25 jeunes ont protesté en attendant l'arrivée de M. Lévesque clamant des slogans comme "Nous voulons garder les maisons des jeunes". "Une maison des Jeunes, un pas vers l'avenir". Ces derniers s'insurgeaient contre les Centres d'accueil pour les jeunes disant considérer ces institutions comme étant des prisons. Cependant les manifestants furent vite mater par les gardes du corps du Premier Ministre. Quant à M. Lévesque, il écouta calmement les récriminations des jeunes avant d'entrer avec son épouse, Mme Corinne Côté, Lévesque dans le Centre Culturel où l'attendaient, 1,400 partisans.

Le gagnant du lapin en chocolat

de cette semaine est:

Daniel Soucy

139 Chemin du Lac

St-Antonin

862-5958

NOS FELICITATIONS!

ISOLATION

- Laine minérale • Cellulose
- Cellulose encollée (spray-on)
- Polyuréthane.



11 rue Dollard
Rivière-du-Loup

ESTIMATION
GRATUITE
862-2140

Trois-Pistoles:

Autonomie des services communautaires gelée

Par Lyne Chassé

Volte-face dans le dossier de la demande d'Autonomie du Centre local des services communautaires (CLSC) du Centre de Santé Boisbouscache: alors que la population se prononce majoritairement sur cette autonomie, le conseil d'administration du Centre de Santé adopte une résolution à l'effet de ne pas modifier la charte de l'établissement en lui conservant son caractère multi-vocationnel dans la mesure où l'exploitation de lits additionnels ne soit pas compromise.

Cette résolution proposée par M. Martin Gamache était prise en assemblée publique du conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache, mardi soir dernier, au Centre de Santé à Trois-Pistoles.

Or, la position du conseil d'administration faisait suite à une lettre de l'attachée politique du Ministre des Affaires sociales, Mme Anne Létourneau et datée du 2 avril dernier dans laquelle il est fait mention que sans aucun mandat d'agir, sans avis de la majorité



M. Louis-Philippe Rioux devait faire une intervention fort remarquée lors de la séance d'information du conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache, le 7 avril dernier.

de la population, le ministre préfère pour l'instant garder le "statu quo" de la structure actuelle du Centre de Santé Boisbouscache.

De plus, Mme Létourneau spécifie que de garder le statu quo n'excluerait pas la possibilité de relocaliser le centre local de services communautaires ailleurs tout en ne modifiant pas la charte et pourrait de ce fait, augmenter le nombre de lits. Aussi, mentionne-t-elle, dans son envoi, que la somme des

argents disponibles pour les organismes communautaires pour l'année financière '81-'82, n'est pas encore connue. Également, s'interroge-t-elle, à savoir si la région serait mieux desservie par un changement administratif autonome de la structure du centre et que devant cette situation ambiguë, plutôt que d'envisager une séparation définitive, le ministère préfère travailler avec le conseil d'administration et la population.

Notons que des membres du conseil d'administration à la suite de la lecture de la lettre de l'attachée politique devaient démontrer des réticences sur la demande d'autono-

l'Age d'Or de Lac des Aigles et l'Association féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS).

Bruno Bégin

En outre, le directeur général du Centre de Santé Boisbouscache, M. Bruno Bégin devait signaler qu'un comité bipartite comprenant le conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) et le Centre de santé pourrait être mis sur pied pour trouver des solutions à long terme afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et qu'une rencontre pourrait avoir lieu d'ici la fin d'avril.

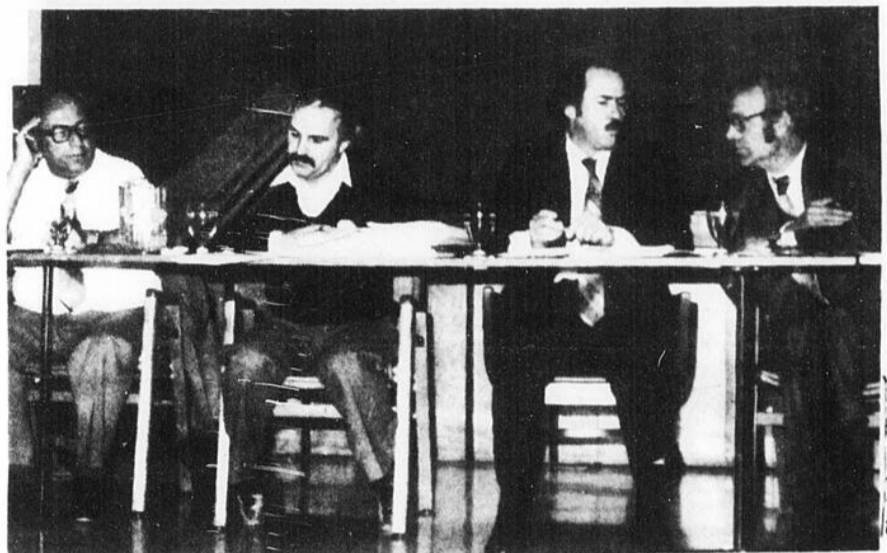
Par ailleurs, les réac-

tion du Centre ne semble pas comprendre la dimension sociale et communautaire qui permet l'amélioration de la qualité de vie.

tion du Centre ne semble pas comprendre la dimension sociale et communautaire qui permet l'amélioration de la qualité de vie.

Intervention remarquée

M. Louis-Philippe Rioux, président du comité conjoint devait faire une intervention fort remarquée de l'as-



M. Omer Laviolette, le Dr. Martin Gamache, M. Bruno Bégin et M. Gaétan Tremblay, du conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache.

et entre le troisième et quatrième acte, un jeu de coulisses, note-t-il, s'est fait.

Il a dès lors reproché à M. Bégin d'être monté à Québec le 2 avril pour aller chercher la lettre de Mme Létourneau, à l'effet de ne pas modifier la Charte du Centre de Santé. Sans vouloir dévoiler ses sources, M. Rioux s'est dit certain de ce qu'il avançait. Également, M. Rioux a affirmé que le quatrième acte était la tombée du rideau de l'assemblée publique de mardi dernier. Vous faites injure

à la population en repoussant tout ce qu'elle a dit (rappelons sur ce, l'appui de 16 municipalités et 63 organismes plus 4,000 signatures au projet d'autonomie), a précisé M. Rioux. C'est vous, a-t-il continué, Messieurs qui avez demandé le maintien de la charte, vous êtes incapables à administrer un conseil d'administration, vous n'avez pas été francs. Cependant, M. Rioux a reconnu la collaboration du Centre pour l'augmentation du nombre de lits mais là où il note son désaccord c'est que la direc-

tion du Centre ne semble pas comprendre la dimension sociale et communautaire qui permet l'amélioration de la qualité de vie.

Quant à M. Bruno Bégin, il a admis être monté à Québec, jeudi ou vendredi et avoir rencontré le personnel du cabinet et leur a révélé la façon dont il percevait l'évolution du dossier. Il est faux, de conclure M. Bégin, que j'ai demandé à Mme Létourneau de garder le CLSC dans le Centre de Santé.

(Autre texte p. 7A)



Une partie des membres du conseil d'administration. On peut reconnaître entre autres, M. Omer Laviolette, M. Martin Gamache, M. Bruno Bégin et M. Gaétan Tremblay.

mie du CLSC. Aurait-il duplication des services? Les points de services éloignés comme Lac des Aigles seraient-ils aussi bien desservis. Tout ne serait-il pas pour Trois-Pistoles. Un membre du conseil d'administration devait même lire des résolutions d'organismes de Lac des Aigles se prononçant contre l'autonomie; soit, la municipalité de Lac des Aigles, la Société St-Jean-Baptiste de Lac des Aigles,

tions à ce changement imprévu de situation devaient se faire nombreuses.

Ainsi Rénaud Lavoie, travailleur communautaire, a signalé que la lettre de Mme Létourneau ne tenait pas compte des trois séances d'information à St-Clément, Lac des Aigles et Trois-Pistoles où la population s'était prononcée majoritairement pour l'autonomie du Centre de Santé et que cette consultation

assistante. Ainsi, il a affirmé avoir l'impression d'assister en parlant de l'Assemblée à une immense pièce de théâtre en 4 actes intitulée "les malades imaginaires du Centre de Santé". Les malades imaginaires seraient le CLSC. Le premier acte, selon M. Rioux serait la consultation au Lac des Aigles, le second, la consultation de St-Clément, le troisième acte, la consultation de Trois-Pistoles ayant eu lieu le 31 mars dernier,




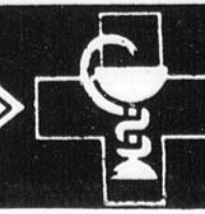
La salle du Centre de Santé Boisbouscache était remplie lors de l'assemblée du 7 avril dernier où le conseil d'administration maintenait le statu quo, sur la charte de l'établissement et mettait ainsi en veilleuse le projet d'autonomie du CLSC.

 **En service**



Denyse Côté (Pharmacienne) 298 Lafontaine
Rivière-du-Loup
Dimanche le 19 avril de midi à 21:00 hres 862-7042

 **En service**



Michel Daris (Pharmacien) 240 Lafontaine
Rivière-du-Loup
Lundi le 20 avril, lundi de Pâques 862-6326

éditorial



Le Mont Citadelle, un actif

L'annonce la semaine dernière de la cession du Centre de ski Mont Citadelle à la Caisse d'entraide économique KRT, sa principale créancière, n'a surpris à peu près personne puisque les difficultés financières de la station avaient fait les manchettes depuis le début de l'automne.

Ce geste par contre devient un constat d'échec dans la tentative pour doter la région d'un centre de ski bien organisé et prospère. L'ardeur et le dynamisme des pionniers de ce projet ne sont sans doute pas à mettre en cause car à l'époque de sa construction, Rivière-du-Loup aspirait à jouer un rôle prédominant dans le secteur loisir et plein-air alors qu'une expansion économique considérable était également anticipée. Les faits des derniers dix ans se sont chargés d'amoindrir l'un et l'autre.

Mais il n'y a pas que les amateurs de ski à s'inquiéter de la situation puisque tous les souscripteurs de la Caisse d'entraide économique KRT en sont affectés, soit 8,000 membres. En remettant la propriété du Mont Citadelle à cette institution financière coopérative, les administrateurs lui imposent un fardeau pénible. Car si cette station de ski constitue un actif de \$426,800, il est de plus en plus douteux qu'elle puisse un jour faire face à ses obligations à moins qu'un mécène n'éponge son déficit imposant de \$166,000. Est-ce le rôle de la Caisse d'entraide?

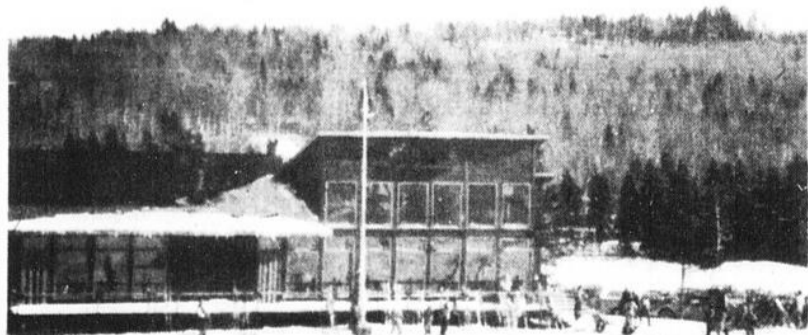
Qui donc peut acheter une montagne et ses installations de ski?... Poser la question c'est y répondre. La Caisse devra s'en charger et tenter de l'opérer de façon rentable sans ajouter au déficit et en renonçant à se faire payer la dette immobilisée dans la montagne de St-Honoré.

Le site lui-même offre peu de perspectives stimulantes pour l'avenir puisque son potentiel pour le ski a déjà été mis en valeur. Les adeptes s'accordent en effet pour dire que le Mont Citadelle ne présente plus d'attrait pour les skieurs dès qu'ils atteignent le niveau intermédiaire avancé. Or, aucune face additionnelle de cette montagne reste à développer pour compléter la gamme des difficultés appréciées par l'amateur.

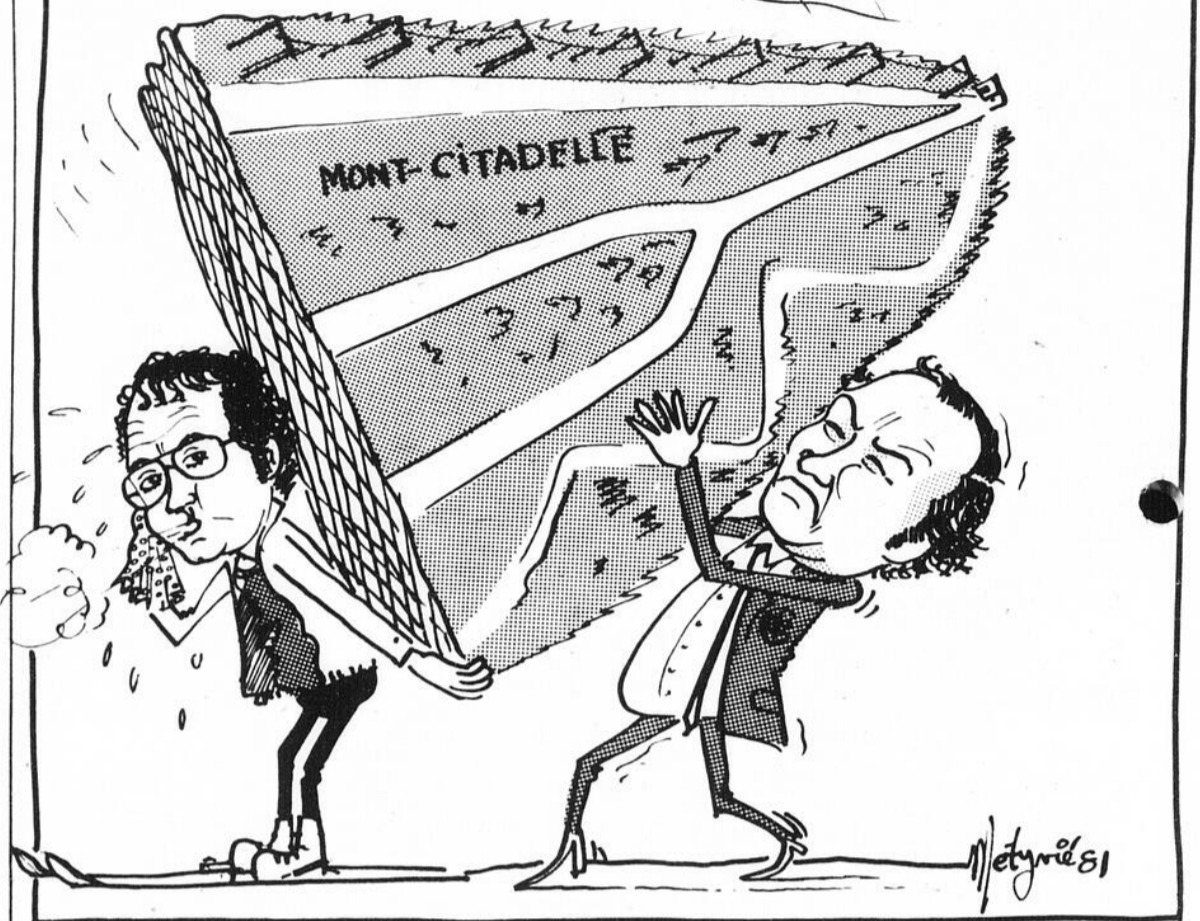
D'autre part, il appert tout à fait superflu d'investir des efforts et de l'argent pour drainer au Mont Citadelle une clientèle touristique en quête de bon ski, le centre ne fait pas le poids. Finalement, même si le ski de fond devait être développé sur une plus grande échelle au Mont Citadelle, cette discipline génère peu de revenus tout comme elle exige beaucoup moins d'investissements.

En d'autres mots, le centre de ski plafonne au plan technique et financier puisqu'on en a fait le tour. Mais, ne serait-ce qu'à titre de station de ski pour amateurs de la région soutenue par une institution financière régionale, le Mont Citadelle a déjà coûté trop pour être tout simplement fermé.

Mireille Robitaille-T.



C'est "ski" compte \$\$\$...\$\$\$



place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Les Yvettes-vs-les autres

Chères électrices, bonjour!

Se peut-il que les écarts de langage n'aient de valeur que dans la bouche du PQ

Sans méchanceté Mme Payette un jour a cité le nom "Yvette".

Quelle bêtise, quelle ignominie... Il fallait y penser, Mesdames... on vous ridiculisait, on vous ravalait à un rang-dont seuls les Libéraux ont saisi la décadence...

Il fallait motiver la gent féminine, faire des rencontres, prêter des autobus, faire des brunchs, tout le tra la la... Pour créer un dépit dont plusieurs j'en suis certaine n'avaient pas senti l'aiguillon...

L'occasion était trop belle. Pour hurler nos louves les plus connues, aux dents les plus acérées, se sont lancées dans la publicité et la TV etc... Pour déchiqueter "Celle" (qui avait soi-disant ridiculisé les femmes), non, surtout "Celle" qui avait aussi bien réussi à la radio, la télé, que dans la politique. Domaines où toutes n'avaient pas aussi bien réussi... Et

péché encore plus condamnable elle était Péquiste.

Où vous cachez-vous maintenant belles louves, on vient d'insulter non un nom, une image, mais une vraie femme, une femme connue, vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Querrier... De plus, c'est le chef du très propre parti Libéral!!! qui crie "Haro" sur elle. Quelle démagogie, on ne peut qu'être tolérants pour celle qui n'est qu'une femme.

Où les Mmes Chapat-Rolland-Lavoie-Roux et autres, ont-elles remis leurs bannières de révolte.

Oh pardon, mille excuses, c'est vrai l'erreur est légère elle vient des Libéraux, c'est tout simplement négligeable. Quant une femme fait de la politique, elle doit jouer le jeu, accepter tout, même les injures gratuites.

Holà! Holà! Mme Ryan faisait de la politique aussi avec son mari, et pourtant, pour elle ce n'était pas acceptable. D'ailleurs une Yvette n'est pas une Louise...

Ca y est deux poids

deux mesures pour la clique libérale tout est permis. On passe l'éponge.

A mon avis, ce qui était un crime pour Lise Payette hier en est aussi un pour Ryan, aujourd'hui.

Levons-nous Québécoises, montrons que nous ne sommes pas des marionnettes, nous n'aimons pas avoir été manipulées... Le Parti Québécois n'a pas le monopole des erreurs. Ryan commet des bourdes aussi, mais personne ne les

monte en épingle...

Nous ne serons pas victimes de cette mode libérale, où la justice, ne concerne que ceux d'en face. Si tu es P.Q. on te surveille si tu es "libérale" on ferme les yeux.

Votons pour la démocratie, pour un parti imbu d'équité. Votons "Parti Québécois".

Je vous donne rendez-vous au 13 avril.

Je vous salue bien bas. Louise ou Yvette.

Noëlle B. Lemieux.

Le St-Laurent-Echo

16 du Domaine Rivière-du-Loup G5R 4C3 862-1774



Directeur Georges Fraser	Rédactrice en chef Mireille R. Tremblay	Tirage et distribution Hugues Bérubé
Dépt. comptabilité Henri Lévesque	Journalistes Beauvais Bérubé Lyne Chassé	Abonnement 862-1774
Coordonnateur de la publicité Marthe Paré	Sports Régent Ouellet Roland Marquis	Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures.
Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fluet Maurice Paré	Responsable des pages sportives Gilles LeBlond	Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi, 12 heures.
Jacques Chiasson	Chef d'atelier Gaelen Roussel	

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots. A la pièce: 0,40 Abonnement 1 an: \$17,50 Autres pays: \$60,00 Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo.

Le Cégep affirme sa neutralité politique

Par Mireille Robitaille-T

Le Collège d'enseignement général et professionnel [CEGEP] de Rivière-du-Loup ne veut en rien s'immiscer dans la politique partisane. Par ailleurs, l'activité pédagogique doit parfois se mesurer à l'actualité telle que cette campagne électorale pour livrer sa pleine mesure. Le sondage effectué sur les intentions de vote des élec-

teurs du comté Rivière-du-Loup s'inscrivait dans une démarche logique et habituelle et en respectant les règles de l'art dans les circonstances. Les autorités du Collège réfutent donc énergiquement les allégations du candidat Libéral Emilien Michaud soutenant le contraire et déplorent l'atteinte ainsi portée à la réputation de l'institution.

Par cette déclaration faite par le directeur-

général M. Raymond Boucher, en conférence de presse le mercredi 8 avril, le CEGEP a voulu "soumettre à la population un éclairage plus large dans ce dossier" et clore définitivement ce débat.

Les exercices pratiques des notions apprises dans les cours sont une méthode généralisée de formation au CEGEP, a souligné le directeur-général. La tenue d'un sondage pour des étudiants en sciences humaines et sciences pures qui suivent des cours relatifs à la cueillette, au traitement et à l'analyse de données socio-économiques et-ou politiques s'offrait donc comme un laboratoire tout indiqué.

Les étudiants du Collège ont en moyenne 18 ans et sont donc eux-mêmes des électeurs et doivent donc s'intéresser à la chose politique.

Les professeurs qui ont mis sur pied ce projet de sondage n'en étaient pas à leur première expérience a signalé le secrétaire-général, M. Raymond Hi-

von puisque M. Gilles Roy notamment avait été associé de très près entre autres à celui établissant le degré de satisfaction du public à l'égard de l'information dans les médias loupeirois, puis à celui établissant la cote d'écoute de TVCR.

Un spécialiste en sondages, M. Serge Carlos avait été invité à l'avance par les autorités du Collège à venir en faire la critique; ce qu'il faisait le mardi 8 avril dernier devant les étudiants. Il aurait alors admis la valeur de la méthode employée ici.

Avant même de le mettre en route, les autorités de l'institution avaient décidé d'en rendre les résultats publics prévoyant une réaction négative du groupe ou parti qui serait déclaré en difficulté par le sondage. Mais la réaction méprisante du parti Libéral et de son candidat Emilien Michaud à l'égard de l'institution, de ses enseignants et de ses étudiants a largement dépassé les prévisions de la direction.

a admis Raymond Boucher.

Les enregistrements au Collège

Dans un autre domaine qui avait aussi fait l'objet d'attaques de la part du candidat Emilien Michaud, le di-

recteur Boucher a tenu à rappeler que le Collège loue ses équipements audio-visuels à tout organisme qui en fait la demande lorsque ce service n'entrave pas la fonction enseignement et ne cause pas de concurrence déloyale aux maisons d'affaires de la région. On

sait que M. Michaud avait soulevé le fait que le Parti Québécois avait effectué des enregistrements d'annonces publicitaires pour sa campagne électorale dans les studios du CEGEP pour conclure que l'institution servait d'officine du Parti Québécois.



Il n'en a pas coûté plus cher au Collège pour tenir le sondage sur les intentions de vote dans le comté que pour envoyer une équipe de football nous représenter à Matane, a lancé en boutade le secrétaire général, M. Raymond Hivon, [à gauche]. Un peu plus tard, le directeur-général M. Raymond Boucher [à droite] soutenait que le sondage n'avait pas coûté plus de \$200.

Incapable de payer sa dette, le Mont-Citadelle est remis à la Caisse d'Entraide Economique KRT

Par Lyne Chassé

La Caisse d'Entraide économique KRT est maintenant propriétaire du Centre de ski Mont-Citadelle de St-Honoré, depuis le 3 avril dernier.

C'est ce que nous faisait savoir, le 8 avril dernier, le président du conseil d'administration de la corporation du Mont-Citadelle, M. Gilles Boucher.

On se souviendra que depuis plusieurs mois, la corporation du Mont a tenté en vain de trouver des fonds auprès du gouvernement pour éponger le déficit de \$180,000.00 dont la Caisse d'Entraide économique KRT était la principale créancière.

Aussi, M. Boucher a-t-il tenu à rappeler les gestes posés par le conseil d'administration à la recherche de subventions dont la démission du conseil d'administration à l'automne '80. "Ce qui est malheureux, d'affirmer M. Boucher, c'est le temps qu'ont perdu les directeurs à attendre vainement de l'argent du gouvernement.

Ainsi, poursuit-il, non seulement les directeurs du Centre de Ski ont cru à ses promesses mais aussi, les principaux créanciers qui suite aux démarches et lettres d'appui ont malheureusement embarqué dans le bateau, note M. Boucher.

Sur ce, M. Boucher souligne que ce dossier qui a fait couler beaucoup d'encre s'est promené d'un ministère à l'autre en passant au Haut commissariat puis par les ministères de MM. Lessard et Duhaime et ce, pendant trois ans.

M. Boucher nous a dit espérer que la Caisse d'Entraide économique ne mettra pas définitivement le cadenas sur la porte, car il croit que la population en général tient à conserver cet actif à notre région.

Enfin, le 7 avril dernier la corporation du Mont a rencontré des représentants de la Caisse d'Entraide économique. Selon M. Boucher, ces derniers n'ont pas fait connaître leur décision quant à l'avenir du Centre de ski Mont-Citadelle et sont présentement à étudier le dossier.

Jules Boucher n'a jamais demandé de sondage au Cégep de Rivière-du-Loup

[L.C.]-Jules Boucher affirme ne pas avoir demandé de sondage au Cégep de Rivière-du-Loup pas plus que les professeurs impliqués dans cette affaire sont des organisateurs du Parti Québécois.

C'est ce qu'il avait à dire en conférence de presse, lundi le 6 avril face aux propos que tenait son adversaire libéral, M. Emilien Michaud, quelques jours auparavant.

M. Boucher considé-

re que c'est le Cégep qui est attaqué ici personnellement et non lui. De plus, il affirme que les accusations de M. Michaud sont assez graves contre des gens qui ont une intégrité professionnelle à sauvegarder. Aussi, voit-il pour les jeunes (étudiants) une façon par ce sondage d'expérimenter des cours théoriques. Enfin, M. Boucher s'interroge à savoir si le sondage, avait été en faveur des Libéraux si leur réaction n'aurait pas été différente.

-Avez-vous la bonne protection?
-Etes-vous suffisamment protégé?
-Vos assurances ont-elles été révisées dernièrement?
Si vous avez répondu NON à l'une de ces questions, consultez-nous pour votre maison, votre commerce, votre vie, votre automobile, etc...

PRES DE CHEZ-VOUS UN AMI

RASSURANT...

Assurances Pierre Thivierge
Courtier d'Assurances

4 rue Notre-Dame
Isle-Verte
Tél.: 898-2751

38 rue de la Cour
Rivière-du-Loup
862-1034

Le St-Laurent-Echo

NOMINATION



Monsieur Georges Fraser, directeur général au St-Laurent-Echo informe sa clientèle de la nomination de monsieur Jacques Chiasson au poste de publicitaire. Ce dernier jouit d'une vaste expérience au niveau des relations avec le commerce.

Monsieur Chiasson se fera un plaisir de travailler auprès de ses nouveaux clients et assure ces derniers d'un excellent service.

Une comédie policière toujours possible...

Par Lyne Chassé

Le projet de tourner une comédie policière à Rivière-du-Loup est loin d'être mort et Loupifilm continue d'exercer des pressions pour obtenir des subventions afin de le réaliser.

C'est ce que nous déclarait en entrevue la semaine dernière M. Jean-Claude Filion, président de la corporation Loupifilm, corporation à but non lucratif ayant obtenu ses lettres patentes il y a un mois.

D'après M. Filion, le projet de Loupifilm est de l'ordre de \$208,000.00 pour le tournage incluant la participation de près de 267 personnages en plus de l'équipe technique et de spécialistes venus de l'extérieur (environ 3). Ceci dit, M. Filion nous confirmait que ce projet créerait 40 emplois pour un tournage de 5 semaines environ et que si les subsides étaient obtenus prochainement le tournage pourrait débuter en juin. Les gens devraient comprendre, d'ajouter M. Filion, que le film

amènera des retombées économiques intéressantes pour la région et pour les marchands d'ici en plus de susciter le développement culturel, car selon ses affirmations, ce film serait le plus gros film artisan tourné au Québec et même dans l'Est du Québec.

Ainsi, dans les démarches effectuées par la corporation pour obtenir des octrois, M. Filion note la demande de \$120,000.00 logée en février à l'Institut Québécois du cinéma et une autre en mars. Les deux fois, de préciser M. Filion, nous étions refusés parce qu'ils (l'Institut) ont un préjugé défavorable aux régions en prétextant qu'ils ne s'occupaient pas du cinéma amateur alors, poursuit-il, que nous voulons faire du cinéma artisan ce qui est passablement différent.

Sur ce, le président de Loupifilm nous a fait savoir que le ministre des Affaires culturelles a le droit de revenir sur la décision

de l'Institut et l'intervention de Loupifilm au cours des prochaines semaines se fera en ce sens.

De plus, \$88,000.00 a été sollicité aux Arts (Ministère des Affaires Culturelles en février également. Incidemment, M. Filion nous affirmait avoir rencontré les ministres Landry, Marois, Vaugeois et Lessard dans la fin de semaine du 21 février toujours en rapport avec la réalisation du film.

Or, comme il nous le soulignait, la campagne électorale a quelque peu retardé l'avancement du dossier.

En outre, la corporation Loupifilm qui compte 50 membres actuellement a besoin d'un budget de fonctionnement pour sa première année d'existence de \$114,000.00. Aussi, signale M. Filion, le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche (service socio-culturel) a été saisi de cette demande.

Notons que les buts

de la corporation Loupifilm sont d'être un agent d'information car il n'existe aucune infrastructure pour le cinéma dans la région, par la diffusion d'un bulletin régional, d'être un agent de ressources et d'être un organisme de formation en collaboration avec l'Association pour le jeune cinéma Québécois (APJCQ).

Sur cet aspect de Loupifilm, M. Filion soutenait que le dossier était très avancé et qu'un déblocage devrait avoir lieu sous peu.

En attendant, Loupifilm tente de sensibiliser la population par la signature d'une pétition débutée le 6 avril dernier par laquelle la population pourra donner son accord au projet loupériovis. Cette pétition circule présentement dans la région et sera remise au député provincial dans l'espoir qu'elle va se rendre en haut lieu et amener une réponse positive au dossier, de conclure M. Filion.



M. Jean-Claude Filion président de Loupifilm a expliqué en entrevue au Journal les buts de Loupifilm, soit la réalisation d'une comédie policière dans la région et le développement du cinéma artisan chez-nous.

Placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute concurrence

14 1/2 %

1 A 6 ANS

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations,
communiquiez avec nous.

TEL.: 862-9341

110, Lafontaine, Rivière-du-Loup
Nous assumons les frais d'appel.

Prises d'otages par des Cégépiens à Rivière-du-Loup

Par Lyne Chassé

La semaine culturelle battait son plein au Cégep de Rivière-du-Loup la semaine dernière. Ainsi les étudiants s'en sont donnés à cœur joie par les prises d'otages, une des activités au programme.

Histoire de rigoler un peu, nous vous énumérons quelques-unes des prises. Ainsi, le directeur général du Cégep de Rivière-du-Loup, M. Raymond Boucher, aurait perdu des articles personnels au cours de cette semaine. Une fausse "Petite Antenne" journal interne quotidien du Collège a été publié faisant de belles peurs à beaucoup de gens par les propos que l'on y tenait. Également, le couple érotique du Bar Tatougu aurait été enlevé.

Jean Guérin, futur avocat de ses dires, s'est fait déclarer maire de la Cité de Rivière-du-Loup, pour la journée du 7 avril par une

lettre en bonne et due forme du Maire Yves Godbout qui spécifiait dans sa missive que ses pouvoirs devaient lui être remis entre bonnes mains à la fin de la journée.

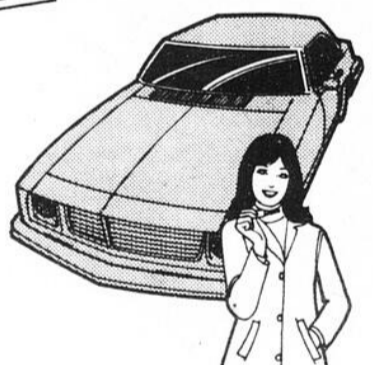
Par ailleurs, très tôt, mardi matin, un groupe

de jeunes a envahi "amicalement", le poste CJRP durant l'émission le Ranch 1400 animé par Michel Bujold. Nos mousquetaires y ont fait jouer de la musique Rock en plus d'animer à leur façon, l'émission durant quelques minutes.



A l'occasion de la prise d'otages dans le cadre de la semaine culturelle au Cégep de Rivière-du-Loup, nous vous présentons le maire d'un jour, Jean Guérin posant devant l'Hôtel de ville de Rivière-du-Loup avec le signe de la victoire.

SOYEZ RESPONSABLES

L'Assurance-Auto,
un autre de nos points forts!...

**La Société d'Assurance Mutuelle
contre l'incendie
du comté de Rivière-du-Loup**

Roger Lang Notre-Dame-du-Lac 899-2693	Jean Rioux L'Isle-Verte 898-6356	Siège Social 135 St-Jean-Baptiste L'Isle-Verte 898-2311 Roland Ouellet, sec.-gér.
Lucien Gagnon St-Patrice 862-6814	Renaud Dionne Cacouna 862-7805	

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	4	6	12	19	26
6 sur 6	1	432 459,00\$	N. COMPLÉMENTAIRE APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6. 31		
5 sur 6	248	818,40\$			
4 sur 6	9,316	60,50\$			
5 sur 6+	12	11 276,00\$			
GROS LOT Approximatif vendred: 100 000,00\$					

Provincial	
6711378	500 000\$
711378	50 000\$
11378	1 000\$
1378	100\$
378	25\$
78	10\$

Loto	DATE 10-4-81
Numero	Possibilité de
863685	3 Gagnants de 50 000\$
63685	30 Gagnants de 5 000\$
3685	306 Gagnants de 250\$
685	3051 Gagnants de 50\$
85	30510 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Pour les travailleurs communautaires:

L'administration passe par-dessus la population

Par Lyne Chassé

Les artisans de la demande d'autonomie au Centre local de services communautaires interprètent le maintien du statu quo du conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache comme un scénario presque parfait faisant fi de l'avis de la population.

Telle était leur version des faits de la réunion régulière du conseil d'administration du 7 avril dernier, version transmise en conférence de presse, le vendredi suivant à l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles.

Ainsi, selon le directeur des services communautaires, M. Denis Labrecque, le conseil

d'administration n'a même pas fait un bilan de ses assemblées publiques d'information et empêche l'autonomie du CLSC par une résolution basée sur l'interprétation d'une lettre "soutirée" maintient-il à l'attachée politique du ministre des Affaires sociales, par le directeur général.

Aussi, M. Labrecque

considère-t-il, que la résolution présentée par M. Martin Gamache à l'effet que c'est le ministère qui veut garder le statu quo est fautive, non avenue, basée sur de l'interprétation donc non valable et qu'en définitive, poursuit-il, si certains membres se sont dits "tannés et désireux d'en finir vite", il leur faudra sûrement se repencher encore sur le désir d'autonomie de la partie CLSC du Centre de Santé Boisbouscache.

Par ailleurs, dans la poursuite de ses démarches d'autonomie les travailleurs des services communautaires feront connaître tous les appuis reçus (4,343 signatures, 87 résolutions) auprès du ministère et des instances concernées, soit au Ministère des Affaires sociales et au Centre régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

Il sera composé, d'après M. Labrecque comme suit:

- 1 représentant par point de services élu par les représentants des paroisses.
- 3 membres du conseil d'administration qui sont favorables à l'autonomie
- 1 membre du Regroupement des citoyens de Trois-Pistoles.
- 3 membres du présent Comité d'Action du CLSC.

Enfin, signale M. La-



Les travailleurs des services communautaires du Centre de Santé Boisbouscache ont démontré leur solidarité en assistant à la conférence de presse de vendredi dernier.

brecque, des représentations seront faites auprès des instances concernées, soit au Ministère des Affaires sociales et au Centre régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

Lettre de Jules Boucher

Pour sa part, le député sortant Jules Boucher a demandé des explications à l'attachée politique, Mme Anne Létourneau sur le contenu de sa lettre. Explications envoyées le 8 avril par M. Boucher. Mme Létourneau lui a précisé que -Le ministère n'a pas de mandat d'agir dans ce dossier étant donné que seul le Conseil

d'administration peut par résolution demander un amendement à la charte actuelle de la Corporation du Centre de Santé Boisbouscache.

-Aucun avis de la population ne lui est parvenu à date sur la volonté exprimée lors de la rencontre avec les travailleurs des Services Communautaires du Centre de Santé Boisbouscache à l'effet que l'autonomie du C.L.S.C. soit accordée.

Cette décision de maintenir le statu quo pour l'instant, affirme M. Boucher, lui apparaît sage pour la durée de la campagne électorale, pour ne pas que le dossier devienne un enjeu politique.

Or une fois la cam-

pagne électorale terminée, signale M. Boucher, le ministère s'engage à établir le dialogue avec la population et le conseil d'administration sur place, par certains membres du cabinet en vue de bien comprendre les problèmes soulevés et tenir compte de la volonté de la population quant aux changements de structures mis en cause. M. Boucher dit souhaiter que cette consultation se fasse dans les semaines à venir pour permettre au Ministère d'en arriver à une solution éclairée pour que la population puisse obtenir les meilleurs services dans une structure bien adaptée à la dispensation de ces services, conclut-il.



Dans l'ordre habituel, M. Martin Mailloux, représentant du secteur santé, M. Denis Labrecque, directeur des services communautaires et M. Denis St-Amand, représentant du secteur socio-communautaire ont présidé la conférence de presse de vendredi dernier, expliquant leur perception du volte-face de l'assemblée du mardi précédent où le conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache maintenait le "Statu quo" sur le charte de l'établissement et laissait pour compte de ce fait la demande d'autonomie du Centre local des services communautaires.

Cordonnerie Lebel

104 rue Joly Rivière-du-Loup 862-5802

Pour mieux servir notre nombreuse clientèle, nous sommes maintenant ouvert, même aux heures des repas.

Lundi-Mardi-Mercredi	8h30 à 5h30
Jeudi-Vendredi	8h30 à 21h
Samedi	8h30 à midi

Service normal de 24 à 48 heures

Service complet sur tout genre de chaussures

- Nous remplaçons vos termoirs-éclair de bottes, serviettes, jackets, jeans, valises, etc...
- Nous recousons et réparons vos manteaux et vestons en cuir.
- Après entente, nous ferons des réparations mineures à vos tentes et articles de toile légère.

ASSORTIMENT COMPLET DE

- Gros fermoirs-éclair
- Teinture pour cuir
- Cirage
- Lacets
- Fausses semelles
- Huile et graisse
- Produits Tana (gamme complète)
- Sacs et serviettes de classe en cuir.

Au Centre Culturel de Rivière-du-Loup

Jeudi 23 avril

DUCEPPE ET VOYAGEMENTS

Présentent **BROUE**

La pièce la plus drôle depuis 2 ans!

De Claude Meunier, Jean Pierre Plante, Louis Sais, Françoise Ruel et Voyagements



Jouée et mise en scène par Marc Messier, Marcel Gauthier, Michel Côté. Costumes: François Lapierre. Décors: Denis Rousseau. Éclairage: Luc Proulx.

\$2.00 de réduction aux membres "Saison théâtrale"

A VENIR 5 MAI: Groupe folklorique RIGODON

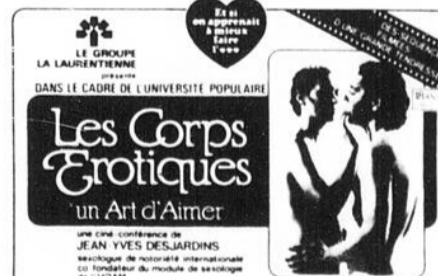
DEPOT: J.A. Boucher Sonothèque

Mercredi 29 avril



DIANE TELL

Lundi 27 avril



Conférence filmée Dr. Jean-Yves Desjardins

A NOTER: • La tournée Les Tannants prévue pour le 1er mai est annulée. • Enrico Macias prévu pour le 19 mai ne sera pas des nôtres.

Coop Agricole de la Côte-Sud:

Des ventes de près de \$34 millions en '80

[B.B.]—Au 31 octobre 1980, les ventes totales de la Coopérative Agricole de la Côte Sud ont atteint un nouveau sommet de \$33,849,713., soit une augmentation de 18 pour cent sur l'exercice précédent.

Ces chiffres ont été dévoilés par M. Roméo Girard, directeur général de la Coopérative, au cours de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise coopérative, à La Pocatière, la semaine dernière.

Les revenus nets avant les paiements complémentaires sur le lait, les ristournes et les impôts se sont élevés à \$1,075,826., pour

une diminution de 12 pour cent.

Les principales causes de cette diminution des revenus nets, malgré une augmentation du chiffre d'affaires, sont l'inflation, la situation économique désastreuse qui a prévalu dans les productions porcines en 1980, et le rendement de la division laitière.

L'actif a connu, au cours de l'exercice, une augmentation de 75 pour cent, pour atteindre \$19,397,597., la réalisation de l'usine laitière ayant largement contribué à cette augmentation.

Les immobilisations après les amortissements, sont passés de \$4,721,857. à \$12,080,799. Les éléments à court terme ont connu une augmentation, de \$933,489., ce, principalement en raison des comptes à recevoir. Ces redevables proviennent du changement de production de la division laitière, le 20 octobre dernier, et des méthodes de facturation.

L'avoir des sociétaires, malgré une augmentation considérable de l'actif global, conserve un rapport de 28.87 pour cent.

Résultats positifs



M. Roméo Girard.

Les résultats opérationnels de la division laitière se sont élevés à \$1,500,264. comparativement à \$1,697,069. pour l'exercice précédent. Cette diminution de revenus a été surtout causée par les conditions difficiles d'opération que la coopérative a connu pendant la construction de l'usine laitière et les frais de rodage de cette

nouvelle usine.

La fusion de la laiterie Cité, dont la coopérative détient 20 pour cent des actions, à la Laiterie Laval, pour bénéficier les opérations des deux principales entreprises de distribution de lait de consommation de la région de Québec, a nécessité une réorganisation des services et d'excellents résultats sont espérés

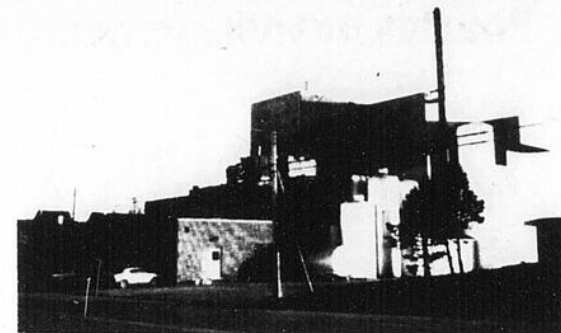
pour le prochain exercice.

Dans le secteur des moulées et fertilisants, des ventes de 13,824 tonnes métriques indiquent une augmentation de 4.8 pour cent sur 1979. Les objectifs d'une production annuelle de 18,000 tonnes métriques, au moment de la construction de la meunerie en 1978, n'ont pas été atteints. Les effectifs et humains de la coopérative justifient une meilleure performance.

Les résultats du secteur meunerie et services connexes, se sont soldés par des ventes de \$4,374,828. et un excédent opérationnel de \$285,809. La distribution des engrais chimiques a donné des revenus intéressants. Les ventes ont été de \$87,706. pour une contribution opérationnelle de \$19,013.

Les élevages de porc, malgré le contexte économique difficile, ont été maintenus au niveau normal de près de 10,000 têtes, les pertes réelles encourues ayant été de \$80,080. Les mesures sont prises pour profiter de la rentabilité cyclique de cette production.

La vente de machinerie agricole a connu au cours du dernier exercice, une augmentation de 34.9 pour



cent, pour atteindre \$3,251,673. et apporter un excédent opérationnel de \$135,752.

A la quincaillerie, les ventes ont été de \$568,018. et les revenus de \$20,778., des revenus satisfaisants dans ce secteur. Enfin, le service de distribution de pétrole, même s'il montre une augmentation du chiffre d'affaires, n'affiche pas nécessairement une augmentation de volume, les hausses des prix des produits étant la seule cause. La rentabilité, par contre, a fait un bon intérêt-

sant pour atteindre \$41,582.

M. Girard a déclaré qu'il y a lieu d'être satisfait des résultats de l'exercice 1980, ceci grâce au partenaire privilégié qu'est le personnel, qui a su maintenir un rythme de travail continu, dans le climat de constante évolution de l'entreprise, construction d'usine, de garage, de quincaillerie, et de mise en place d'une nouvelle structure administrative. Il a aussi exprimé sa satisfaction à l'endroit du conseil d'administration.



LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE



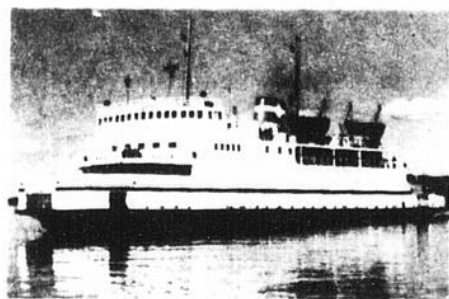
René Lacharité

Monsieur Guy Massé, vice-président, ventes-assurance individuelle, de La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur René Lacharité au poste de directeur de l'agence Saint-Laurent.

Ex-président de l'Association des assureurs-vie de Trois-Rivières, monsieur Lacharité est membre de l'Association québécoise de planification successorale. Il a débuté dans l'industrie de l'assurance en 1972 comme assureur-vie et fut par la suite gérant d'unité et conseiller en formation avant d'accéder à sa nouvelle fonction.

Les bureaux de l'agence Saint-Laurent sont situés au 148, rue Fraser, à Rivière-du-Loup.

Avec le printemps, votre traversier est de retour, utilisez-le à Pâques.
Reprise officielle du service du N.M. Trans St-Laurent
Jeudi Saint le 16 avril 1981



DEPARTS DE RIVIERE-DU-LOUP: 09H00 — 14H30
DEPARTS DE ST-SIMEON: 11H00 — 16H30

ADVENANT UN SURPLUS DE TRAFIC,
IL NOUS FERA PLAISIR D'AJOUTER UN VOYAGE ADDITIONNEL.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU BUREAU
DE LA TRAVERSE SITUÉ SUR LE QUAI A RIVIERE-DU-LOUP: TEL: 1(418) 862-9545

A ST-SIMEON: TEL: 1(418) 638-2650

Placements en
OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux
Cégep-Commissions scolaires
Municipalités
Gouvernements
Jusqu'à

14 1/2%

GEOFFRION LECLERC INCORPORÉE

Tél.: 1-529-3701

J. Gérard Michaud, repr.
C.P. 341, St-Pascal
Cté, Kamouraska
Tél.: 492-2740

NOUS ASSUMONS LES FRAIS D'APPEL

AVRIL LE MOIS DES PNEUS D'ETE

GARANTIE PERSONNELLE

Hasard de route sur les pneus Michelin

Alignement
Gaston Gagnon Inc.
431 Lafontaine Rivière-du-Loup
Tél: 862-9133

Ouvert jusqu'à 21 heures

Société coopérative agricole Côte-Sud:

Participation plus grande demandée aux sociétaires

[B.B.]—Le temps est venu pour les administrateurs, gestionnaires et sociétaires de la Coopérative Agricole de la Côte-Sud de se serrer les coudes, de se faire confiance et de relever ensemble les défis que pose la progression rapide de cette entreprise coopérative.

Cet appel à l'implication et à l'action coordonnée a été lancé par le président de la Coopérative, M. Jean-Charles Chénard, lors de l'assemblée générale annuelle des membres, le 7 avril dernier, au sous-sol de la Cathédrale de La Pocatière.

Dans son rapport pour 1980, M. Chénard, a qualifié de non-satisfaisante dans l'ensemble, la participation des sociétaires et leur intérêt pour les projets de leur coopérative. Les réunions de secteur tenues de novembre 1980 à janvier 1981 pour informer les membres et les amener à participer davantage n'ont pas eu le succès escompté, et d'autres procédés pour obtenir une plus grande participation des sociétaires, sont présentement envisagés. Les sociétaires sont des membres à part entière de la coopérative, et tout ce qui la concerne ne peut les laisser indifférents, d'ajouter le président.

Une bonne année

M. Chénard a, d'autre part, révélé que 1980 a été favorable pour la Coopérative Agricole de la Côte-Sud, au niveau économique.

Amorçés en 1976, les projets quincaillerie à Saint-Jean-Port-Joli, d'agrandissement du garage au même endroit, se sont réalisés pour répondre aux besoins accrus de la clientèle.

Le dossier coopération-syndicalisme a progressé avec l'adhésion de la Coopérative au nouveau plan régissant les producteurs laitiers du Québec.

Dans le secteur des moulées et fertilisants, les ventes d'engrais chimiques et calco ont légèrement diminué, en raison de la mauvaise température d'été et d'automne. La meunerie a connu une augmentation de volume de 4,8 pour cent et M. Chénard estime que cette augmentation pourrait atteindre 10 pour cent annuellement, si les membres prenaient conscience que cette meunerie leur appartient, ce qui serait bénéfique pour l'entreprise.

Le secteur des élevages a connu en 1980 des contraintes au niveau des prix, le prix de vente étant très sou-

vent plus bas que le prix coûtant. La Coopérative a cependant maintenu sa production sur une base annuelle de 10,000 porcs.



M. Jean-Charles Chénard.

Le plan de séchage a été opéré à pleine capacité, la saison pluvieuse ayant contribué à l'augmentation de 30,6 pour cent, soit 2,791 tonnes métriques. Ce plan a sa raison d'être, compte tenu des plans provinciaux sur des programmes du ministère de l'Agriculture sur l'auto-suffisance des grains. Sans un plan de séchage, il serait impensable de cultiver l'orge et le

blé, avec les températures que l'on connaît. La région se prête bien à la culture de l'orge et l'on prévoit une augmentation marquée de cette céréale.

Le secteur de machinerie agricole a connu une augmentation appréciable de l'ordre de 34,9 pour cent, l'érection de 26 silos Coop ayant été un effort appréciable. On croit possible une augmentation de la pénétration du marché, et récemment, les administrateurs ont accepté la concession des tracteurs FIAT avec un poste de vente et de service à La Pocatière.

Le secteur quincaillerie, qui fournit l'ensemble des accessoires agricoles, offre toute une gamme de produits de quincaillerie et de médecine animale. L'augmentation dans ce secteur a été de 15 pour cent, et le même défi prévaut pour 1981.

La présentation et le contenu du bulletin d'information coopérative ont été modifiés pour renseigner davantage les membres sur les activités et politiques de la Coopérative.

Le nombre des sociétaires est maintenant de 936. On a accepté 10 nouveaux sociétaires, autorisé 15 transferts, et reçu 39 demandes de retraits.

AVRIL C'EST VOTRE MOIS



ECONOMISEZ \$125.00

Economisez \$125. sur tous nos ultra-suède en magasin pour 4 jours-15-16-17-18 avril. Rég.: \$615. Spécial à \$490.

LE MAGASIN CHEZ QUI LES GENS VIENNENT DE LOIN

UN SERVICE PERSONNEL

ET DES NOUVEAUTÉS A PRIX MODIQUES

BOUTIQUE

Rose-Monde

327 rue Lafontaine
rivière du loup 867 1231

UNE DIVISION DE JOS COTE TROIS-PISTOLES

"Pourquoi se contenter d'une tapisserie commune et coûteuse alors que pour un prix abordable vous pouvez avoir l'exclusivité d'une création signée **Métynvié**"



Pour décoration murale de:

- Salon
- Chambre d'enfant
- Salle à diner
- Restaurant
- Bar Salon ● Etc....

Votre spécialiste

qui a déjà plusieurs réalisations à son actif

Estimation gratuite

Tél: 867-2205

Métynvié

Les enseignes **Bélanger**

Lettrage de Camions Tél.: 862-4177

Tère dans l'Est du Québec:

Congrès sur le comportement humain

Par Lyne Chassé

Une première dans l'Est du Québec: le douzième congrès de l'Association scientifique pour la modification du comportement humain se tiendra à Rimouski à l'Université du Québec (UQUAR), du 19 au 22 mai, où des sommités dans le domaine de la psychologie sont attendues.

C'est ce que nous déclarait en conférence de presse, mercredi dernier, M. Simon Papillon, président (UQUAR).

Ainsi, nous signalait-il, de nombreux



M. Simon Papillon, du comité organisateur du 12ième congrès de l'Association scientifique pour la modification du comportement humain.

spécialistes viendront débattre l'implication sociale des intervenants et intervenantes en éducation et en santé mentale. Parmi, les noms les plus prestigieux, on note la participation de M. Albert Ellis, Marc Richelle, Michael Fatis, James Garborino.

Aussi, ce congrès, de l'avis de M. Papillon, s'adresse non seulement aux enseignants, aux étudiants et aux professionnels des affaires sociales mais également au public en général, à tous ceux et celles qui se sentent concernés par la recherche qui se fait sur le comportement

humain et sa modification.

Sur ce, précisons un élément intéressant du congrès, soit la participation d'un collectif de femmes du Bas du

Fleuve qui viendra livrer le fruit de ses réflexions sur l'oppression que subissent les femmes aux différentes étapes de la vie, à laquelle les intervenants et intervenantes

en éducation et en santé mentale apportent trop souvent leur complicité, a souligné M. Papillon.

Rappelons que ce congrès réunira quel-

que 150 participants dans le cadre de 54 conférences en 3 jours et que les conférences données en anglais seront traduites simultanément en français.

L'usine laitière de Saint-Alexandre inaugurée en mai

[B.B.]—L'inauguration officielle de l'usine laitière de la Coopérative Agricole de la Côte-du-Sud, à Saint-Alexandre de Kamouraska, aura lieu le 12 mai.

C'est ce que nous avons appris dernièrement du directeur de la production de cette usine, M. Réal Gagnon. Les travaux d'agrandissement et de conversion de l'usine de Saint-Alexandre, en vue de la fabrication de lait en poudre pour l'exportation, ont débuté en juillet 1979.

du produit fini est complétée et subit actuellement des vérifications de mise en marche. Quant à la production à Saint-Alexandre de 170 millions de litres de lait instantané en poudre, elle a débuté le 20 octobre 1980, l'expédition étant faite en sacs de 25 kilogrammes.

Production vendue

Tous les producteurs de lait de la Côte-du-Sud écoulent leur production à l'usine de Saint-Alexandre.

Un contrat a été conclu entre la Coopérative de la Côte Sud et la Commission Canadienne du Lait, pour la vente, sur le marché mondial d'exportation de lait en poudre, de toute la production de

l'usine de Saint-Alexandre. Depuis le mois de novembre 1980, les livraisons s'effectuent comme prévu, les expéditions étant dirigées vers le Mexique, le Venezuela et l'Algérie. Jusqu'à ce jour, la totalité de la production a été vendue, et la Coopérative a en carnet des contrats fermes de vente pour toute la production jusqu'à la fin d'août 1981.

Eux autres, ils vont vous le dire.

Pour communiquer sans frais avec un agent de renseignements de Communication-Québec à Rimouski, composez

722-3939

ou si vous devez utiliser l'interurbain, faites le 0 (zéro) et demandez Zenith Communication-Québec.

Communication-Québec
Région de l'Est



Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

14 1/2 %

Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830—Rivière-du-Loup: 862-7286
Chicoutimi: 549-6490
Alma: 668-3391
Rimouski: 724-4106

Montreal: 866-9641
Outremont: 739-3265
Quebec: 688-0630
Lévis: 833-4450
Trois-Rivières: 379-7230
Hull: 771-3227
Ottawa: 238-4900

À compter du 1^{er} mai 1981, il y aura une nouvelle façon de procéder pour demander une subvention aux termes du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes.

Si vous songez à isoler votre logement vérifiez d'abord si vous êtes admissible à une subvention. Puis, adressez au bureau du PITRC une carte de demande en vue d'obtenir votre formulaire personnalisé de demande qui indiquera que la somme nécessaire a été mise de côté pour vous pendant une période de 90 jours.

Si vous avez répondu "oui" à toutes les questions, vous pourrez obtenir votre formulaire personnalisé de demande de subvention en nous adressant une carte de demande du PITRC dûment remplie. Vous pourrez obtenir cette carte à la plupart des magasins de vente au détail de matériaux isolants, auprès des entrepreneurs en isolation ou à votre bureau provincial du PITRC.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE? OUI NON

1. S'agit-il d'une résidence principale ou d'un foyer d'hébergement? OUI NON
2. S'agit-il d'une maison ou d'un immeuble d'appartements de 3 étages ou moins? OUI NON
3. Cette habitation a-t-elle été construite avant le 1^{er} janvier 1961 dans n'importe quelle province ou avant le 1^{er} septembre 1977 au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou à Terre-Neuve? OUI NON

Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes

Case postale 700
Succursale St-Laurent
Montréal, Québec H4L 5A8
tél.: (514) 341-7105
ou sans frais: 1-800-361-2943



*En Nouvelle-Ecosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, c'est le Programme d'isolation des habitations qui est en vigueur.

FANTASTIQUE PROMOTION POLAROID

POLAROID ONE-STEP

Est une caméra très simple, touchez le bouton et obtenez votre photo instantanément. Vous verrez la brillance des couleurs en quelques secondes.

SPECIAL

19.95



Time-Zero Supercolor

SX-70 Land Film

Polaroid

Employez le nouveau film Time-Zero Supercolor SX-70

Rég: \$13.45

SPECIAL **9.59**

STUDIO ROGER INC.

392 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-2362

Faute de subventions, le service de traversier pourrait cesser à l'automne

Par Mireille Robitaille-T.

Une somme de un demi million de dollars est en jeu entre la compagnie de navigation Clarke et le Gouvernement du Québec pour l'opération du traversier reliant Rivière-du-Loup à St-Simon en 1981. Or, si la réduction décrétée par le Conseil du Trésor n'est pas levée, le service de liaison au printemps serait réduit tandis qu'à l'automne il pourrait cesser en septembre et n'opérer qu'en décembre.

En effet, selon les informations fournies par un vice-président de la compagnie Clarke, M. Michel Gagnon l'entreprise a des démêlés avec les autorités gouvernementales quant à la part de subvention à verser par Québec pour l'opération du traversier.

Depuis 1979, le protocole d'entente entre les deux n'a pas été ratifié même si des ententes verbales et certaines clauses au contrat permettent de le reconduire automatiquement. Par contre, a expliqué le porte-parole de Clarke Transport, en réduisant la somme attendue pour l'opération de 1980, la compagnie n'a d'autre alternative que de réduire le service en 1981 pour récupérer le déficit.

C'est pourquoi dès la semaine dernière, le service limité à deux

traversées par jour seulement jusqu'au 17 juin a été annoncée. Quant aux opérations de l'été, saison de pointe les traversées seraient au nombre de 7 avec l'aide du M.V. Radisson. Par contre, le transport automnal allant du 1er septembre au début de janvier pourrait être complètement suspendu à moins que le Gouvernement ne débloque les crédits nécessaires soit environ \$500,000.

Hausse des tarifs

Les voyageurs empruntant le bateau passeur M.V. Trans St-Laurent auront à prévoir une augmentation des tarifs comme l'a demandé la compagnie Clarke à la Commission des transports. Sous réserve de cette approbation, les tarifs seront haussés de 8% en moyenne. Ainsi à titre d'exemple, une automobile coûtera \$10.25 alors qu'un passager adulte paiera \$4.50. La hausse des tarifs est justifiée d'après les autorités de la compagnie par l'augmentation effarante des coûts d'opération depuis la dernière hausse des tarifs soit en 1978, la subvention requise du Ministère des Transports devrait être de l'ordre de 39% de plus pour compenser la hausse des coûts d'opération combinée à une baisse de 5% de l'utilisation du service. Finalement, souligne Clarke Transport, il est plus équitable pour

l'ensemble des contribuables du Québec que les usagers du traversier absorbent une plus grande portion des coûts d'exploitation.

Le tourisme serait atteint

L'Association touristique régionale du Bas St-Laurent n'a pas tardé à réagir à l'annonce d'une réduction de service qu'elle dit essentiel à la vigueur de l'activité touristique

dans notre territoire complémentaire des comtés de Charlevoix et Saguenay.

Une lettre signée par le président M. Guy Héberge, a donc été expédiée le 30 mars dernier, au ministre des Transports, M. Denis DeBellevil réclamant une signature rapide des contrats entre les deux parties pour sauvegarder la saison touristique estivale au moins.



EXTRA...

VENEZ « PETIT DÉJEUNER » CHEZ McDONALD'S!

L'OEUF McMUFFIN®



Du fromage cheddar canadien, fondu et pasteurisé, un oeuf frit et du bacon de dos dans un muffin anglais grillé et bien chaud.

\$1.09

LES CRÊPES ET SAUCISSE

Trois crêpes dorées, arrosées de sirop avec une touche de beurre et une succulente saucisse de porc.



\$1.19

2 OEUFS, BACON, RÔTIÉS, CAFÉ



Deux oeufs frits, trois tranches de vrai bon bacon, des rôties et du café.

Un petit déjeuner extra à un prix pas ordinaire.

\$1.39



Offre de service

L'ORCHESTRE

"Jalousie"

offre ses services pour:

- réceptions
- salles de danse
- et autres occasions

● **Musique: Rock, Rétro et Québécoise**

4 musiciens pour votre plaisir

N.B. Si vous voulez nous entendre, nous sommes présentement au

Motel Francoeur de St-Louis du Ha Ha.

Rens: 867-1371 (Rock) 862-5306 (Daniel)

EXTRAORDINAIRE

Marc-André Bédard parle de fiabilité du P.Q.

Par Lyne Chassé

Le dernier en lice venu appuyer le député péquiste sortant pour le comté de Rivière-du-Loup a été nul autre que M. Marc-André Bédard, titulaire du ministère de la Justice.

En effet, M. Bédard était de passage à Rivière-du-Loup, lundi dernier, le 6 avril, au local du Parti Québécois après avoir effectué des visites à Gossobec et à Pharmacie Fraserville.

Pour Me Bédard, Ju-

les Boucher est un homme de parole près de son monde qui a développé la région de par ses convictions. Et cette fiabilité, a précisé M. Bédard propre aux députés du Parti Québécois a fait que la population est confiante et trouve le gouver-

nement Lévesque crédible.

Ainsi, M. Bédard, note le respect intégral des engagements pris en 1976 ce qui constitue, d'après lui, sa meilleure garantie de l'administration Lévesque pour solliciter un autre mandat:

Nous avons, a-t-il affirmé, le respect des autres et notre engagement est axé sur la famille, l'économie et nous avons fait nos preuves, a-t-il conclu.

Jules Boucher

Pour sa part, Jules Boucher a tenu à réfuter certaines accusations que faisaient peser sur lui ses adversaires. Or, sur le dossier FF. Soucy, M. Boucher signale que le dossier chemine normalement. Parlant des libéraux, il leur reproche de regarder l'avenir, dans un rétroviseur, a-t-il terminé.



Le député péquiste sortant, M. Jules Boucher et M. Marc-André Bédard.

AGENT DE STAGE ET DE RECRUTEMENT AFFECTÉ AU DÉCANAT 1er CYCLE ET AU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'INFORMATION

Sommaire de la fonction: sous la direction du supérieur immédiat concerné, coordonne l'organisation et le fonctionnement des stages pour le secteur qui lui est confié, et participe à l'élaboration et à l'exécution de différents programmes d'information et de recrutement des personnes susceptibles de fréquenter l'Université du Québec à Rimouski.

Tâches et responsabilités principales:

1. A titre d'agent de stage

Il rencontre les responsables de programmes et les étudiants du secteur qui lui est confié pour étudier les besoins en stages et s'informer des objectifs visés par ces stages; il dresse un scénario de répartition des étudiants en stage contenant tous les renseignements pertinents, le présente aux organismes d'accueil concernés et négocie avec ceux-ci les conditions d'acceptation et de réalisation des stages; il rencontre régulièrement les organismes d'accueil de son secteur pour assurer une liaison permanente et maintenir de bonnes relations dans la perspective d'une collaboration continue; il assure le bon fonctionnement des stages en préparant et diffusant en temps opportun l'information nécessaire destinée aux stagiaires, aux directeurs de module, aux superviseurs de stage et aux organismes d'accueil.

2. A titre d'agent de recrutement

Il coordonne les différents programmes d'informations et de recrutement dans les collèges, les commissions scolaires et les milieux socio-professionnels et participe à des rencontres d'information avec les finissants des collèges, les responsables de l'information scolaire et professionnelle des collèges et des commissions scolaires et les représentants des milieux socio-professionnels; il est responsable de la préparation matérielle de toute la documentation (brochures, dépliants, affiches, etc.) dont il aura besoin dans le cadre de ses fonctions; il participe aux différents comités provinciaux concernant l'information et le recrutement, demeure en contact avec les collèges et les commissions scolaires et voit à leur faire parvenir toute la documentation dont ils ont besoin.

Exigences: diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée; habileté au niveau des relations interpersonnelles; disponibilité à voyager régulièrement.

Traitement: selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Les demandes devront parvenir avant le 27 avril 1981 au

Service du personnel
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1



Université du Québec à Rimouski

Aide aux Clubs d'Age d'Or dans Kamouraska

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce qu'une subvention au montant de \$3,238.00 est accordée au Club de l'Age d'Or de St-Bruno de Kamouraska pour son projet intitulé "Continuer dans nos projets".

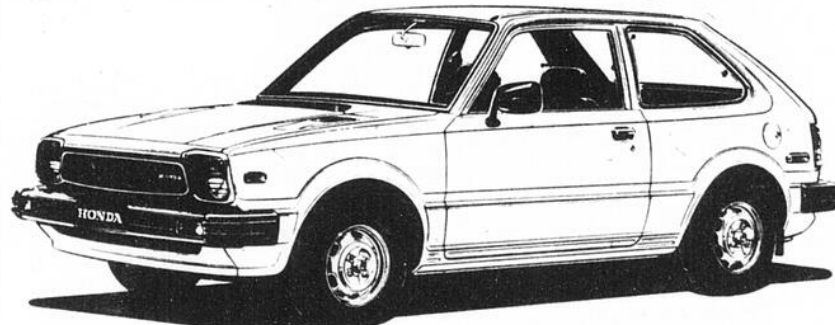
Le club a demandé cette subvention dans le but d'organiser de nouvelles activités afin de donner de l'expansion à son programme et d'encourager une meilleure participation des membres.

Mont-Carmel

Une subvention semblable au montant de \$4,576.00 a été accordée au Club de l'Age d'Or de Mont-Carmel pour son projet intitulé "Le 3e Age en activité".

Le club a demandé cette deuxième subvention pour continuer les activités en place et en organiser de nouvelles. A la danse, à l'artisanat et au bricolage on veut ajouter le montage d'un film sur les activités du club ainsi que le sport de la raquette et des jeux d'intérieur.

Voici la voiture que tous les autres constructeurs essaient de fabriquer.



Année après année, la Honda Civic est la voiture importée la plus vendue au Canada. Pas surprenant que les autres constructeurs automobiles essaient de faire pareil. Mais le mariage de la qualité, des performances, de la maniabilité, du confort et de l'économie de la Civic n'est pas facile à imiter. Vous le verrez bien en regardant de plus près. Et puis la Civic 1981 offre de nouvelles caractéristiques qui la rendent encore plus attrayante. Il y a par exemple une peinture souple spéciale qui

recouvre les endroits les plus exposés au gravillonnage, le lave-glace/essuie-glace de lunette arrière standard ainsi que les pneus à carcasse radiale et le déclenchement intérieur du hayon (sauf, dans les deux derniers cas, sur la Civic standard). Il y a encore la moquette, les glaces teintées et les sièges-baquets entièrement inclinables sur tous les modèles. Le prix de la voiture que tous les autres essaient de fabriquer? Il commence au chiffre incroyablement de \$5,345.

TRANSPORT ET PREPARATION INCLUS

Prix en vigueur jusqu'au 30 avril.

HONDA EN 1981
C'est plus que bien pensé

Le grand ralliement
des p'tites

Bobby Dubé Ltée

293 Témiscouata Rivière-du-Loup

Gérard Massé, vendeur Bureau: 862-6631 867-2325

Action Chômage Kamouraska riposte: Explications demandées au ministre Axworthy

[B.B.]—C'est avec déception et même un certain sentiment de frustration, que les dirigeants d'Action Chômage Kamouraska ont pris connaissance récemment, de la réponse du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, à la demande de cette association régionale de chômeurs, d'expliquer rétroactivement les effets positifs du changement de zonage de l'assurance-chômage dans les régions de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski.

Cette rétroactivité permettrait aux travailleurs saisonniers qui avaient dix semaines ou plus d'emploi assurable, de recevoir les prestations auxquelles ils avaient droit pour une période de chômage se situant entre le début de décembre 1980 et le 17 mai prochain.

Dans sa lettre-réponse, le ministre affirme être dans l'impossibilité légale d'envisager l'application d'une telle rétroactivité, alléguant que la Loi de l'Assurance-Chômage ne donne pas le pouvoir à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, d'établir des règlements dont l'application est rétroactive.

Action Chômage Ka-

mouraska riposte en demandant au ministre des explications sur le contenu d'un document interne de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, dont elle détient copie. Il s'agit du document 80-4, traitant d'une nouvelle politique permettant d'imposer des mesures d'exclusions avec effets rétroactifs. On y explique les modalités d'application de cette nouvelle réglementation, entrée en vigueur le 1er décembre 1980.

Interrogation

Dans sa lettre, Action Chômage Kamouraska dit s'interroger sérieusement sur l'attitude du ministre, qui semble avoir deux poids, deux mesures: il est légal de pénaliser les chômeurs. Il ne l'est pas lorsqu'il s'agit de rendre justice.

Action Chômage réclame donc au ministre Axworthy de vérifier si son ministère agit dans la légalité en mettant en vigueur cette nouvelle politique d'exclusions avec effet rétroactif. Si tel est le cas, Action Chômage Kamouraska réclame des éclaircissements pour justifier son attitude face à la demande d'application rétroactive des effets du zonage, qui ne sera corrigé que le 17 mai prochain.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Bonjour Louperivois!

C'est votre Harmonie qui vous annonce sa campagne de souscription. Il n'en tient qu'à vous que nous continuions d'harmoniser votre vie.

Notre campagne commence le 15 avril pour se terminer le 24 mai.

Nous acceptons tous les montants d'argent de \$0.50 à \$10,000. dollars, mais nous tenons à vous dire qu'à compter de \$4.00 dollars, vous devenez membre honoraire et par le fait même nous vous retournerons un laissez-passer pour notre concert.

N'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre adresse pour que nous puissions vous retourner votre laissez-passer.

Pour faire parvenir vos dons vous n'avez qu'à les adresser à: Harmonie de Rivière-du-Loup, 70 Frontenac, Rivière-du-Loup

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner à: Mme Pierrette Lafrance 862-6018 ou Mme Louise Chassé, 862-2694.

Nous vous remercions pour votre générosité.

N°1 UNE FOIS, C'EST PAS MAL... CINQ FOIS DE SUITE, C'EST PAS MAL EXTRAORDINAIRE!

Bon an mal an, une voiture importée se vend en plus grande quantité que toutes les autres. C'est une simple question de logique mathématique.

Il y a cinq ans, Honda était la voiture importée la plus vendue au Canada. Chaque année depuis, ce fut aussi la Honda*.

Cela nous fait énormément plaisir et ça prouve quelque chose d'important: on n'achète pas une Honda parce que Honda est la n°1, mais à cause de ce qui en fait la n°1.

Parmi ces causes, il y a notamment la fameuse traction avant, standard sur chaque Honda. Il y a aussi la suspension entièrement indépendante, qui contribue à adoucir les routes cahoteuses.

Il y a évidemment bien d'autres caractéristiques, comme les pneus à carcasse radiale, le déclenchement intérieur du hayon ou du coffre et l'essuie-glace/lave-glace, standard sur la plupart

des modèles Honda.

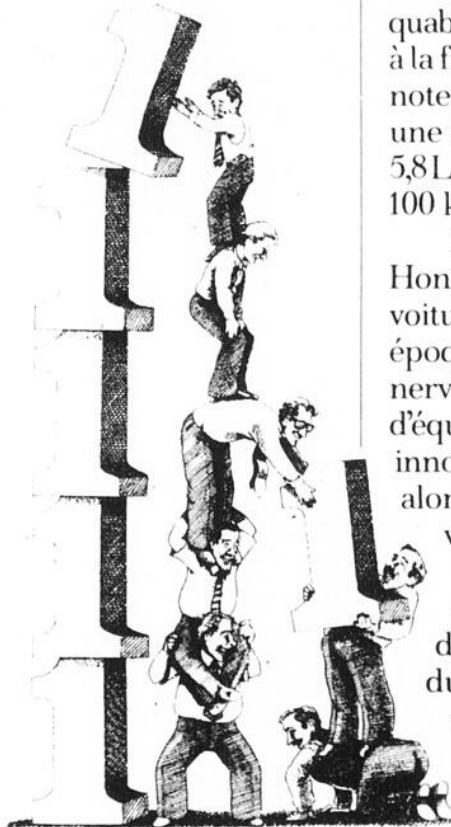
Signalons aussi la conception remarquable et l'attention portée à l'assemblage et à la finition. Mais ce n'est pas tout. Il faut noter, par exemple, que la Civic 1500 GL a une incroyable cote de consommation: 5,8L au 100 km ou 48.7 mi/gal et 4,9L au 100 km, soit 57.7 mi/gal sur route.**

D'ailleurs, la recette du succès de Honda est fort simple. Si vous offrez des voitures qui conviennent à leur époque, qui sont à la fois économiques et nerveuses, qui ont une longue liste d'équipement standard et, enfin, qui sont innovatrices et amusantes à conduire, alors, ceux qui recherchent de bonnes voitures achèteront vos voitures.

C'est ce qui s'est produit. Ce printemps, nous franchirons le cap du quart de million de voitures vendues au Canada, exploit que nous avons réussi en un très court laps de temps.

Nous croyons qu'il y a de quoi fêter.

Et c'est exactement ce que font les concessionnaires Honda pendant les célébrations du "quart de million" de Honda. Venez faire l'essai d'une Honda, pour voir par vous-même pourquoi nous sommes le n°1.



Honda Accord 5 portes

VENEZ FÊTER LE "¼ DE MILLION" DE HONDA. FAITES L'ESSAI DE LA VOITURE IMPORTÉE N°1 AU CANADA.

*Selon les relevés de ventes de voitures neuves de R.L. Park. Voiture importée la plus vendue dans les années 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980. **Les chiffres sont des estimations ultimes selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada et constituant un guide utile pour la comparaison des voitures neuves. Les résultats obtenus peuvent varier selon les habitudes de conduite, l'état de la voiture, l'équipement facultatif et les conditions de la route.

VULCANISATION DUBE & OUELLET LTEE

293 Témiscouata

Rivière-du-Loup

Tél. 862-6631

À LA BANQUE DE MONTRÉAL C'EST LA PAIRE PARFAITE!

**CHÈQUES
SANS
FRAIS**

**COMPTE
DE CHÈQUES**

nouveau!

**INTÉRÊT
PAYÉ
CHAQUE
MOIS**

**COMPTE
D'ÉPARGNE**

**2 COMPTES
À INTÉRÊT QUOTIDIEN**

Le compte d'épargne à intérêt quotidien vous offre une toute dernière nouveauté... l'intérêt payé chaque mois!

Chaque dollar continue de rapporter chaque jour. Fini l'intérêt payé deux fois l'an! Maintenant vous le recevez chaque mois. De l'intérêt quotidien payé chaque mois, cela veut dire l'avantage de pouvoir constater dans votre livret chaque mois, ce que votre argent rapporte. De plus, vous pouvez profiter de retraits illimités et gratuits, sans avoir à maintenir de minimum.

Ouvrez un compte d'épargne à intérêt quotidien... c'est parfait pour épargner!

Le compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques vous offre des chèques sans frais!

Vous avez le privilège de faire autant de chèques et autant de retraits que vous voulez sans avoir à payer de frais d'administration, en maintenant aussi peu que \$200 durant le mois. De plus, l'argent déposé dans ce compte rapporte de l'intérêt quotidien payé chaque mois.

Ouvrez un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques... c'est parfait pour faire des chèques sans frais!

Avec l'Inter-Service,^{md} votre compte est bon dans plus de 1 200 succursales!

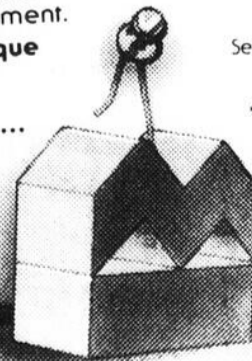
Grâce à votre carte Inter-Service, vous pouvez effectuer, instantanément et sans frais supplémentaires, des dépôts, retraits*, ou obtenir des renseignements sur votre compte dans la plupart de nos succursales. Pour profiter de l'Inter-Service, venez nous voir et ouvrez un compte personnel à la Banque de Montréal. Demandez votre carte Inter-Service, on vous la remettra instantanément. De plus, l'Inter-Service, c'est parfait parce que c'est simple, pratique et efficace!



Renseignez-vous à la Banque de Montréal... la banque des initiatives!

Banque de Montréal

md: marque déposée de la Banque de Montréal



En anglais, Inter-Service porte le nom de "Multi-Branch-Banking".

* Jusqu'à \$500 par jour, à condition d'avoir les fonds nécessaires dans votre compte.

La Chambre de Commerce de La Pocatière va revivre

[B.B.]—Les activités de la Chambre de Commerce de La Pocatière, en veilleuse depuis 1970, reprendront dans un avenir prochain.

C'est ce que nous apprenait dernièrement M. Robert Letourneau, président du Comité provisoire pour la relance de la Chambre de Commerce de Ville La Pocatière, un organisme en existence depuis le 30 mars dernier.

Fondée en 1959, la Chambre de Commerce de La Pocatière a fonctionné pendant onze ans. En 1970, elle a dû interrompre presque complètement ses activités, une relève de dirigeants et de membres ne pouvant être assurée.

Une tentative de relance, amorcée en 1978 par la Chambre de Commerce provinciale, a avorté, faute d'implication d'éléments du milieu dans l'opération.

M. Letourneau et les six autres membres du Comité de relance sont très confiants de pouvoir intéresser les marchands, les professionnels, chefs de file et citoyens de La Pocatière à la revitalisation de la Chambre de Commerce locale, un organisme appelé à jouer un rôle de premier plan dans le progrès social et économique de la ville de La Pocatière.

Collaboration recherchée

M. Letourneau, qui est membre du Cercle des Affaires de La Pocatière depuis deux ans, a expliqué que ce dernier organisme a tenté de jouer un rôle de suppléance jusqu'à aujourd'hui, en s'occupant de divers dossiers économiques.

Comme le Cercle des Affaires est surtout voué à la promotion de commerces de la rue principale, on comprend que plusieurs dossiers importants n'aient pas reçu toute l'attention requise, une situation qui exige d'être corrigée au plus tôt.

Jeudi dernier, les membres du Cercle des Affaires et de l'Association des Marchands des Galeries La Pocatière devaient se réunir avec les membres du Comité de relance pour discuter de la contribution de chaque groupe au succès de l'opération-revitalisation de la Chambre de Commerce de La Pocatière.

Lionel Larochelle devant le CDE rêve d'une bourse régionale

Par Mireille Robitaille-T.

Lionel Larochelle.

"Je rêve du jour où on aura une bourse régionale" a déclaré le directeur de la succursale loupérienne de la maison de courtage en valeurs mobilières Lévesque-Beaubien, M.

Il concluait ainsi son exposé devant les membres du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE) de Rivière-du-Loup, mardi le 7 avril dernier.

L'épargne-action faisait l'objet du propos de M. Larochelle qui en

a fait valoir les avantages et les inconvénients tant comme valeur à cumuler dans un portefeuille d'actions que comme mode à utiliser par les entreprises pour puiser de nouveaux capitaux.

Très peu de compagnies au Québec mettent en circulation des certificats éligibles à l'épargne action entrée en vigueur en 1979. Au total environ 60 firmes sont inscrites dans ce

régime dont les critères sont d'avoir leur siège social au Québec, d'émettre une nouvelle série d'actions ordinaires d'employer un nombre déterminé de personnes etc... Néanmoins en 6 mois seulement, à la première année de sa mise en vigueur au Québec, 260 millions ont été souscrits dans ce type de placement.

Plus qu'un abri fiscal qui bien souvent ne peut que reporter l'é-

chéance de l'impôt, l'épargne-action permet des déductions d'impôt ce qui en fait son principal attrait a-t-il expliqué. Mais, a-t-il mis les chefs d'entreprises en garde, la qualité du placement effectué dans l'épargne action doit être le principal critère à retenir bien avant l'abri fiscal.

Le régime d'épargne action a-t-il expliqué permet aux Québécois de devenir co-propriétaires d'entreprises et de bénéficier ce faisant, d'avantages fiscaux du Gouvernement qui veut faciliter l'accès à la propriété mobilière, au même titre que d'autres programmes gouvernementaux visent à faciliter l'accès à la propriété résidentielle (immobilière).

Plusieurs entreprises au Québec pourraient être éligibles au régime d'épargne action, selon M. Larochelle, quelques technicalités sont à remplir et le chiffre de 60 pourrait aisément atteindre 200 selon lui. Dans notre région, la compagnie Les produits forestiers Basques de St-Mathieu est l'une des premières à s'en prévaloir. Aussi

a-t-il profité de la tribune du CDE pour inciter les dirigeants d'entreprises régionales à utiliser ce nouveau moyen

pour obtenir les capitaux additionnels nécessaires dans les futures expansions de leur affaire.

On est tanné

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social annonce qu'une subvention au montant de \$5,898.00 a été accordée à l'Association des Retraités et Pré-Retraités Pascal Taché Inc. de La Pocatière pour leur projet intitulé "On est tanné...A.R.P.T."

L'Association a demandé cette subvention pour organiser une

rencontre des retraités et pré-retraités de la région Pascal Taché pour promouvoir le regroupement de ces gens. Ces rencontres se réaliseront par des contacts personnels auprès des gens du milieu, par l'envoi d'une lettre circulaire et par une réunion d'information. Des cours en animation seront donnés aux participants. Le projet couvrira 30 paroisses.



Un nombre croissant de résidents de la région s'intéresse à investir des économies dans les valeurs mobilières. Le courtier Lionel Larochelle a profité de son adresse aux membres du CDE pour les inciter à penser à l'épargne-action.

AVIS D'INTÉRÊT PUBLIC

CONSULTATION

AUX GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION 03

Le ministre des Affaires sociales nommera sous peu, par écrit, pour deux ans, deux personnes au conseil d'administration de chacun des établissements publics de santé et de services sociaux de la région 03, soit les centres hospitaliers, les centres d'accueil, les centres locaux de services communautaires (CLSC) et le Centre de services sociaux.


A cet effet, les groupes socio-économiques les plus représentatifs du territoire desservi par chacun de ces établissements sont invités à soumettre des candidatures au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec.

Date limite: 30 avril 1981

Des dépliants explicatifs, des formulaires de candidature ainsi que des listes d'établissements sont disponibles auprès des responsables des groupes socio-économiques à la Direction générale de chacun des établissements ainsi qu'à la Direction des communications du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec.

VICTORIN B LAURIN, PRÉSIDENT
Conseil d'administration du CRSSS-03

Célébrez la joie de Pâques avec des fleurs





Magnifique choix de plants de quatre-saisons, d'azalées, tulipes, lys, gloxinias, pompons, violettes africaines. Aussi plantes vertes et plantes de soie.

JOYEUSES PÂQUES

Ls Moisan Fleuriste Inc.

216 LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP
Tél: 862-2115

un sceau de compétence et de sécurité



Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie du Québec



recherchez-le !

La corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie certifie la compétence de chacun de ses membres: Entrepreners en plomberie, chauffage, ventilation, brûleurs à l'huile, climatisation et réfrigération du Québec.

Une garantie de compétence et de

professionnalisme... Recherchez toujours le sceau de la CMMTQ, il y va de votre sécurité.

CMMTQ
2475 Boul. Sir Wilfrid Laurier, Bureau 100
Québec (Québec) G1T 1C4
Tel. 1-800-463-3319

La Pocatière Premier conventum des anciens de l'Agrotechnique

B.B.]—Une centaine de jeunes ayant fréquenté

la Polyvalente de La Pocatière, ouverte en

1975, se sont retrouvés à cette école, le 21 mai dernier, à l'occasion du premier conventum des anciens de l'option agrotechnique dispensée par l'institution.

Le directeur de l'école, M. Claude Langlais, a accueilli les anciens, qui ont visité les locaux maintenant réservés à l'enseignement de l'agrotechnique, avant de se regrouper pour participer à des échanges en ateliers.

Le banquet offert aux participants, pour clôturer la journée, était sous la présidence d'honneur de M. Benoît

Guignard, premier directeur-adjoint responsable de l'option agrotechnique. On notait la présence des M. Louis-Joseph Gosselin et Gaston Huot, maires de la ville et de la paroisse de Sainte-Anne. Le conférencier invité pour la circonstance était M. André Théberge, directeur-général de l'Union des Producteurs de la Côte Sud. Le directeur actuel de l'option agrotechnique, M. Jean-Yves Fortin, agissait comme maître de cérémonie. Étaient également présents, M. Georges Pelletier, coordonnateur de l'enseignement profes-

sionnel à la Régionale Pascal-Taché, M. Eric Comeau, régisseur de la Ferme expérimentale fédérale, M. Jules Archambeault, régisseur de la ferme expérimentale paroissiale, M. Jean-Guy Chénard, président de la Coopérative Agricole de la Côte du Sud, et M. Jean-Guy Michaud, président de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska.

Le banquet s'est clôturé par une remise de plaques pour rendre hommage d'abord à M. Benoît Guignard, comme premier responsable de l'option et à M. Ernest Volant, comme

premier professeur en titre de l'option. Des plaquettes souvenirs furent aussi remises aux anciens des deux premiers groupes de finissants. Il y eut aussi remise de bourses à des élèves pour succès en comptabilité agricole et coopération.

Historique

M. Guignard, dans son allocution, a retracé les débuts en 1972, de l'option agrotechnique de niveau secondaire, dispensée à La Pocatière, depuis 1973, et à la Polyvalente de l'endroit à compter de 1978.

dont plusieurs sont établis sur des fermes comme propriétaires, co-propriétaires, associés au bien familial, ou travaillant dans des domaines connexes à l'agriculture.

Rappelant que l'option agrotechnique avec l'aide de quatre professeurs, prépare à La Pocatière, une relève agricole, M. Guignard a déclaré que la terre appartiendra toujours à ceux qui l'aiment, qui la travaillent, et lui font porter du fruit.

Aux anciens, il a qu'ils sont en train d'aider à redonner à la terre sa vraie mission de nourricière de l'humanité. Il les a invités à conserver leur dynamisme et à oeuvrer avec audace et persévérance à la tâche qu'ils ont choisie.

Cette option, qui répondait à un besoin du milieu, s'est développée, donnant sept promotions, et une centaine de finissants,



M. Ernest Volant à gauche, premier professeur de l'option agrotechnique à La Pocatière, se voit remettre une plaque par M. Claude Langlais, directeur de la Polyvalente. [Photo Studio Boutet, La Pocatière].

UN CADEAU A LA HAUTEUR DU TEMPS PRESENT LA SEIKO QUARTZ



No. UV066
SEIKO Quartz pour dames: face ton or, dos en acier inoxydable; cadran couleur dorée; aiguille trotteuse. Verre HARDLEX anti-écaflures, bracelet en lézard.



No. XP094
SEIKO Quartz pour dames: réglage instantané de la date; face ton or, dos en acier inoxydable; cadran brun; aiguille trotteuse. Verre HARDLEX anti-écaflures, bracelet en lézard.



No. XP096
SEIKO Quartz pour dames: réglage instantané de la date; face ton or, dos en acier inoxydable; cadran couleur dorée; aiguille trotteuse. Verre HARDLEX anti-écaflures, bracelet en lézard.



No. HVO20M
SEIKO Chronographe à quartz avec sonnerie, alliant le style élégant d'une montre analogique aux caractéristiques spéciales d'une montre numérique. Chronométrage au 1/100^e de seconde. Lecture en mode de 12 ou 24 heures sur 2 fuseaux horaires; sonnerie, signal à toutes les heures, calendrier jour/date; résistante à l'eau; indicateur de l'état de la pile. Verre HARDLEX anti-écaflures; face ton or, dos en acier inoxydable; cadran couleur dorée.



No. XU550M
SEIKO Quartz pour dames: soignée ultra-mince, face ton or, dos en acier inoxydable; cadran couleur dorée.



No. XQ136M
SEIKO Quartz pour dames: soignée ultra-mince; face ton or, dos en acier inoxydable; cadran blanc. Verre HARDLEX anti-écaflures.

Déchaînez-vous

KZ440 LTD à entraînement par courroie



Laissez derrière vous la chaîne malcommode et malpropre — sans avoir à alourdir votre motocyclette avec un entraînement à cardan. Enfourchez plutôt la Kawasaki KZ440LTD à entraînement par courroie. Un entraînement propre, silencieux et qui demande très peu d'entretien. Comme il n'y a pas de réaction de couple-moteur, elle est aussi stable et facile à conduire que sa jumelle à entraînement à chaîne. Comparez ses caractéristiques et sa ligne classique. Et pour vous garder la meilleure nouvelle pour la fin, comparez son prix!

Atelier Mécanique Cartier Enr.

196 rue Beaubien Rivière-du-Loup
862-7722

Kawasaki, c'est la belle vie!

SEIKO
DETAILLANT
AUTORISÉ

BIJOUTERIE R. SAVARD ENR.

488 LAFONTAINE
SITUE AU CARRE DUBE

RIVIERE-DU-LOUP
862-2195



ENTREPOSAGE
DE
FOURRURES
CACOUNA

MARC-A. MAILLOUX, prop.

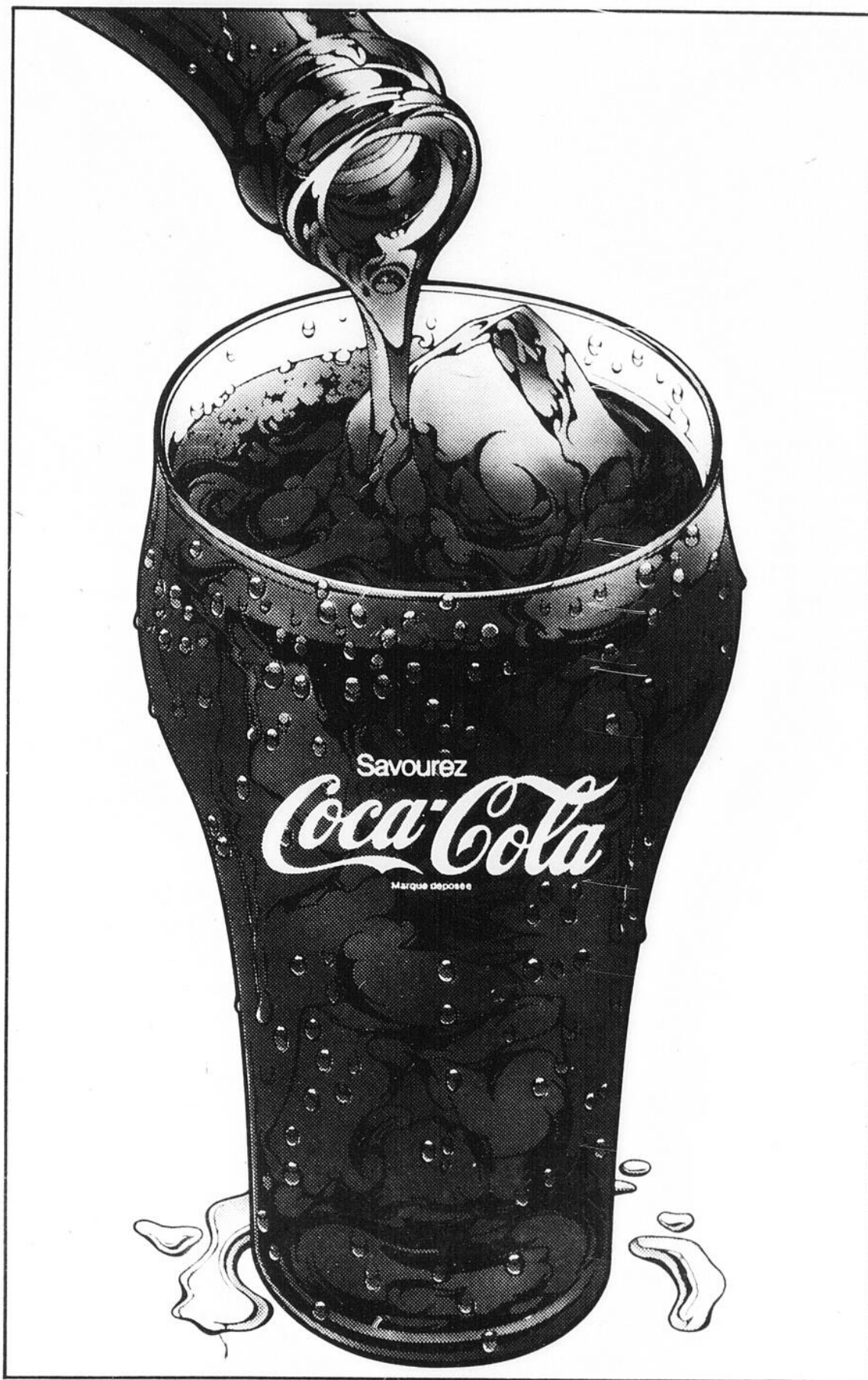
Nettoyage et Lustrage de vos Fourrures

862-5197

NOUS PROTÉGEONS
VOS FOURRURES

**LES AMATEURS DU
JEU DE "SCRABBLE"
INVITES A UN RAS-
SEMBLEMENT PRO-
VINCIAL**

Le Grand Festival des Scrabbleurs du Québec Inc. en collaboration avec La Confédération des Caisses Populaires et d'Economie Desjardins du Québec, a tout mis en oeuvre pour fêter le premier anniversaire de l'Association des Clubs de cruciverbistes du Québec Inc. Il y aura donc un Grand Festival qui se tiendra les 2 et 3 mai prochains dans la grande salle de bal du Château Frontenac et qui réunira plus de 500 scrabbleurs dont Gilles Vigneault, scrabbleur émérite. Cependant, cette rencontre est essentiellement dans le but de regrouper les scrabbleurs de la province et le côté compétitif n'y sera qu'un aspect secondaire puisque les meilleurs résultats seront honorés d'un trophée alors que les participants se partageront, par leur présence, plus de \$2000.00 en prix dont 4 téléviseurs de Les Magasins Prestige Ltée. Tous les scrabbleurs sont donc invités à s'inscrire au plus tôt. Le coût d'inscription pour la fin de semaine sera de \$7.50. Cependant, le coût sera majoré à \$10.00 pour les inscriptions sur place. Il est donc préférable de s'inscrire avant le 1er mai.



**DEPUIS L'ENQUÊTE DE PEPSI DE MAI 80,
COCA-COLA A DOUBLÉ SON AVANCE SUR
PEPSI* EN MATIÈRE DE VENTES NATIONALES,
BIEN QUE PEPSI VOUS AIT RACONTÉ QU'UN
GRAND NOMBRE DE BUVEURS DE COKE SOIENT
PASSÉS À PEPSI.**

**LA POPULARITÉ DU COLA PRÉFÉRÉ AU
PAYS CONTINUE DE S'ACCROÎTRE.**

*** VENTES AU GALLON, SELON LA PLUS RÉCENTE
ENQUÊTE EFFECTUÉE DANS LES MARCHÉS
D'ALIMENTATION.**

COCA-COLA ET COKE SONT DES MARQUES DÉPOSÉES QUI IDENTIFIENT LE PRODUIT DE COCA-COLA LTÉE SEULEMENT
PEPSI ET PEPSI-COLA SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE PEPSICO INC.

**Nous
n'irons
plus au
bois...**

**Gare
aux feux
d'herbe!**

SOCIÉTÉ DE
CONSERVATION
DE LA GASPÉSIE



Au Musée du Bas St-Laurent:

"Les Nuits blanches"

Par Lyne Chassé

Nuits blanches".

Plus de 200 illustrations et photos des étudiants de deuxième et troisième année en graphisme du Cégep de Rivière-du-Loup vous attendent au Musée du Bas St-Laurent.

En effet, mardi soir dernier avait lieu le vernissage de ces oeuvres effectuées durant les cours par les étudiants.

Une quarantaine d'étudiants en graphisme ont participé à cette exposition laissant libre cours à l'imagination sous le thème "Les

Comme nous le faisait remarquer Michel Têtu, étudiant exposant, le médium utilisé par les étudiants était libre: gouache, encre, fusain tout comme les techniques employées que ce soit l'aéroggraphie ou le pinceau.

Notons que ce vernissage est l'un des plus gros du Musée. Si le travail de nos étudiants en graphisme du Cégep de Rivière-du-Loup vous intéresse, vous pourrez l'apprécier du 4 au 30 avril au Musée du Bas St-Laurent, 300 rue St-Pierre, à Rivière-du-Loup.



Etudiants et professeurs "placottaient" au Musée du Bas St-Laurent, mardi dernier à l'exposition des étudiants en graphisme du Cégep de Rivière-du-Loup, du 4 au 30 avril, au Musée du Bas St-Laurent.

Cacouna c'est acadien



Par Laurent Saindon

Pierre Doucet

Dans les registres de Grand'Pré (St-Charles des Mines), après 1730, on trouve de nombreuses signatures d'un certain Pierre Doucet. Par ailleurs, à l'époque de la Dispersion, nous avons retracé en Acadie, plusieurs Pierre Doucet et, à peu près vers le même temps, quelques autres au Québec. Tous sont originaires de la région de Grand'Pré-Port-Royal où s'installait, en 1632, Germain Doucet dit Laverdure, la souche de la famille. Quelques années après la déportation de 1755, on trouve à Batiscau, un Pierre Doucet de Port-Royal, marié à Anne Dugas; à Yamachiche, un autre Pierre Doucet de Chipoudy, marié à Françoise Dugas, et à Cap-St-Ignace, un troisième Pierre Doucet de Port-Royal, marié à Elizabeth Sylvestre. Le Greffe du notaire Michel Saindon nous a fourni les actes des trois ventes suivantes faites par notre Pierre Doucet. Ce sont:

1. no 101, 20 septembre 1772; vente de 4 arpents de terre à J.-B. Grand'Maison;
2. no 105, 6 octobre 1772; vente de 4 arpents de terre à François Lambert; et
3. no 164, 21 janvier 1774; vente de 2 arpents à Amand et Pierre Landry. Pour toute identification, le vendeur est dit habitant de l'Islet-du-Portage (St-André, Kam.) et rien n'indique s'il était marié, veuf ou célibataire. Les registres paroissiaux de Kamouraska et de St-André ne nous ont fourni aucun indice à son sujet (1). Il y avait bien dans la même région, un Amable Doucet, aussi acadien, mais il ne semble pas qu'il y ait eu entre eux un lien de parenté rapproché. (Voir note 1).

A Cacouna, le lot de Pierre Doucet se trouvait voisin, côté est, de celui de Jean-Baptiste Gaudin. Il l'avait obtenu par achat d'Isaac Warden, représentant du seigneur, le 16 août 1765. Il ne semble pas qu'il y ait résidé autrement qu'occasionnellement. A St-André, où il habitait, selon le notaire Saindon, on perdit sa trace vers les années 1778. Aucune recherche n'a été faite en vue d'apprendre ce qu'il est devenu par la suite.

Il serait extrêmement difficile et très laborieux d'établir la suite exacte des mutations de propriétaires des lots originaux concédés à Cacouna pendant cette année de fondation 1765. Beaucoup ont été morcelés plusieurs fois et souvent, les notaires qui ont rédigé les actes, n'ont fait qu'indiquer les bornes en donnant les noms des voisins, sans se préoccuper du ou des propriétaires précédant le dernier. Souvent aussi, les ventes, échanges ou transferts se faisaient sous seing privé devant deux témoins, en l'absence du notaire, et plusieurs de ces documents ont été perdus. C'est en fouillant dans les masses d'archives du passé qu'on réalise pleinement combien deux cents ans d'histoire peuvent avoir apporté de changements dans une localité.

On nous permettra de signaler ici un fait important, mais assez ignoré, de l'histoire de Cacouna; les fondateurs-pionniers de l'endroit n'étaient pas vraiment des concessionnaires, mais bien plutôt des propriétaires de plein droit puisque pendant tout le mois d'août 1765, Isaac Warden, l'agent du seigneur, qui se trouvait alors le gouverneur James Murray, VENDIT les terres aux acheteurs acadiens. Ce n'est qu'à partir du mois de septembre 1765 qu'il commença à concéder des lots à bail et à cens. Cela explique pourquoi Michel Saindon avait pu se procurer un lot de onze arpents alors que tous les autres étaient limités à une largeur de quatre arpents. A cette époque, un lot non défriché de 4 arpents par 42 se vendait de 40 à 48 livres, soit de \$8.00 à \$9.60 de notre argent. Les choses ont changé depuis.

(1) P.S. Le hasard nous met entre les mains un acte de mariage inscrit à Kamouraska, le 10 février 1766, nous apprenant que "Pierre Doucet, veuf de défunte Cécille Godette, cy devant habitants de la cadie de la paroisse St-Louis (probablement St-Louis de Beauséjour) maintenant négociant de cette paroisse" (sic) épousait, ce jour-là, Françoise Chassé, veuve de feu J.-Baptiste Michaud. Nous savions déjà que l'Isle-du-Portage, lieu de résidence de Pierre Doucet, faisait, à cette époque, partie de la paroisse de Kamouraska.

(2) Tous les frais occasionnés par l'érection de ce monument ont, paraît-il, été défrayés par une souscription populaire à laquelle nombre d'anciens résidents ont aussi tenu à contribuer.



Remplacement de l'huile et du filtre




COMPRED:


L'installation d'un maximum de 5 litres d'huile à moteur Chryco Premium 10W30 "approuvée par la garantie" et d'un filtre d'huile Autopar.

\$13.⁹⁹

LA PLUPART DES VOITURES AMERICAINES (supplément pour importées)



INTRODUCTION DES PNEUS RADIAUX TOUTES SAISONS




Choisissez le nouveau pneu "radial toutes saisons Autopar 4S" qui s'adapte à vos besoins, l'été comme l'hiver, vous évitant d'avoir à vous plier aux caprices des saisons en changeant vos pneus.

Epargnez temps et argent. Conduisez en toute confiance l'année durant avec ces nouveaux pneus radiaux toutes saisons qui jouissent de la "garantie complète contre les risques routiers".

Ils sont disponibles en dimensions d'adaptant à la plupart des voitures nord-américaines et importées.

VISITEZ-NOUS AUJOURD'HUI MÊME ET CONSULTEZ-NOUS AU SUJET DE NOS PRIX D'INTRODUCTION SPECIAUX.



INSPECTION DU PRINTEMPS

- La vérification complète du système d'échappement
- La vérification complète du système de refroidissement
- La vérification des lumières et des articles de sécurité
- La vérification complète de la sécurité des freins





GARANTIS A VIE*

*VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS

CONFIEZ LE SOIN DE VOTRE VOITURE A AUTOPAR

LAISSEZ-NOUS VOUS SERVIR

A. Des mécaniciens formés à l'usine	D. Une attention personnelle à tous nos clients
B. Des pièces de haute qualité Autopar	E. Cotation de prix sur demande
C. Un service rapide et courtois	






MASSE & PLANTE (1979) LTEE

157, RUE FRASER RIVIERE-DU-LOUP 862-3490 et 862-2620





Acceptons cartes de crédit reconnues



Me Serge Bernier a été réélu président de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup, mercredi soir dernier.

Meilleure performance de la Jeune Chambre en 1980

Par Lyne Chassé

La Jeune Chambre de Rivière-du-Loup aura un nouveau conseil d'administration qui rentrera en fonction d'ici le 1er juin 1981.

En effet, Me Serge Bernier a été réélu président de la Jeune Chambre pour un second mandat mercredi dernier, le 8 avril, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'organisme à la salle du conseil de Rivière-du-Loup.

Vont l'aider dans sa tâche, les administrateurs suivants: Pierre Langlais, Marie-France Morin, Guy Rossignol, Linda Roy, Claude Dionne, Suzanne Gagnon, Daniel Dupéré, Jean-Yves Bernier. Aussi, le président de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup a tenu à nous rappeler que depuis deux ans de reconsolidation, la Jeune Chambre a au cours de l'année '80, eu ses meilleures performances tant par la qualité des dossiers notamment le terminal méthanier de Gros-Cacouana, sur lequel elle a présenté devant le bureau des audiences publiques sur l'Environnement un mémoire. Sur ce, notons qu'il est possible que la Jeune Chambre aille le défendre devant l'Office National de l'Energie (ONE), si ses fonds le lui permettent.

Egalement, lors de cette soirée, les trois vice-présidents de la Jeune Chambre, soit Lionel Fortin, pour le comité formation, intégration et recrutement, Claude Dionne, présence active dans le milieu et Claire Nadeau, voies et moyens ont fait lecture de leur rapport annuel.

De plus, Me Bernier nous a fait savoir que toutes les recommandations faites en mai dernier à la suite d'un sondage sur la vie municipale ont été adoptées par la Cité de Rivière-du-Loup et les personnes intéressées.

PRIME*

un programme audacieux du gouvernement du Canada

***Programme de réduction d'impôt pour une meilleure économie**

Son objectif:

Stimuler l'économie des régions spécialement désignées et favoriser la création d'emplois à long terme pour combattre les disparités régionales.

Crédit d'impôt spécial à l'investissement de 50 %

La plupart des firmes engagées dans la fabrication et la transformation sont admissibles à ce crédit d'impôt si elles sont installées, ou projettent de s'installer dans une région de grande disparité, ou offrant de bonnes possibilités de développement industriel.

Ce programme touche donc non seulement l'expansion et la modernisation, mais aussi l'implantation d'une usine.

Ce programme s'ajoute à tous les autres crédits d'impôt du gouvernement canadien qui s'échelonnent de 7 % à 20 % à travers le Canada.

Il s'agit d'une mesure exceptionnellement généreuse, car elle s'applique à des régions où le niveau de rentabilité peut être aussi élevé que partout ailleurs au Canada. De plus, 1 dollar de crédit d'impôt peut valoir, dans certains cas, jusqu'à 3 dollars de toute autre forme d'aide financière.

Dans certains cas, le MEER pourra même ajouter une subvention discrétionnaire s'il s'agit d'un secteur de pointe et si le ministère joue un rôle déterminant dans la localisation de l'entreprise.

C'est simple

Vous n'avez qu'à compléter la formule T2038 du rapport d'impôt de votre entreprise.



Du bon monde à la bonne place!

Pour en savoir plus, procurez-vous la brochure "À votre crédit" aux bureaux du MEER ou de Revenu Canada de votre voisinage, ou retournez ce coupon à:
Ministère de l'Expansion économique régionale
Direction des services de l'information
Ottawa (Ontario)
K1A 0M4



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Expansion Économique Régionale / Regional Economic Expansion

Pierre De Bané, ministre

S.V.P., me faire parvenir la brochure: "À votre crédit".

Nom _____
 Adresse _____ app# _____
 Ville _____ Province _____
 Code Postal _____
 SLE _____

Canada

à noter

VENTE DE BOUTURES DE LA JOUJOUTHÈQUE

Les dates sont maintenant établies pour la traditionnelle vente de boutures aux profits de la Joujouthèque GAZOU. Au Centre d'achats Rivière-du-Loup les 29-30 avril et 1er-2 mai se tiendra la vente des jeunes pousses de plantes d'intérieur (boutures). Contribuez quelques unes des boutures de vos plus belles plantes, en les revendant, la Joujouthèque, organisme à but non-lucratif animé strictement par des bénévoles pourra renouveler le stock des joujoux qu'elle prête gratuitement aux familles membres. Visitez le kiosque du groupe dans le mail du Centre d'achats, vous y trouverez un choix étonnant pour rafraîchir votre intérieur aux premiers jours du printemps.

JOURNÉE D'INFORMATION-FERMIÈRES

La Fédération no. 2 des Cercles de Fermières convoque ses membres, spécialement les présidentes, les secrétaires et les déléguées des quatre comités à une journée d'information qui se tiendra: date: 23 avril (jeudi), heure: 9.30h. Endroit: Au sous-sol de l'église St-Pie X, 375 de la Cathédrale à Rimouski. L'entrée est située à la porte du côté ouest de la 4ième

rue. La Fédération se fera un plaisir de vous accueillir.

TRESORS CACHÉS

"L'homme est un être situé entre l'infiniment petit et l'infiniment grand. C'est ce qui est démontré dans le documentaire: "TRESORS CACHÉS" qui sera présenté sur le canal communautaire (Canal 11) de Rivière-du-Loup, mercredi le 15 avril 1981, à 5:30 hres P.M., durant l'émission habituelle: "UNE LUMIÈRE SUR MON SENTIER". Cette émission est présentée par l'Assemblée Chrétienne de Rivière-du-Loup, animée par Joseph Tremblay. Pour tout renseignement, signalez: 862-7283. Et pour votre encouragement écoutez le message biblique enregistré au no. 862-7012, disponible jour et nuit.

SERVICE POSTAL-VENDREDI SAINT ET LUNDI DE PAQUES

Vendredi Saint le 17 avril 1981 et Lundi de Pâques le 20 avril 1981, sont des congés fériés pour tous les employés fédéraux. En conséquence, le bureau de Poste sera fermé. Il n'y aura aucune livraison par facteurs ni par courriers ruraux. La salle des cases postales sera ouverte de 06:00 heures à 22:00 heures. La levée des boîtes aux lettres sera effectuée selon l'horai-

re du samedi. Lauréat LeBlond, Maître de Poste.

TVCR RADIO SUR LE CABLE

Semaine du 15 au 21 avril. "BABILLAGES" tous les jours de 9h. à 12h. "A CONTRE-JOUR" du lundi au vendredi de 20h. à 22h.30. Mercredi le 15 à 10h.: "La condition des personnes handicapées, dans la région", avec Jacques Dancause. Samedi le 18 à 10h.: nouvelle émission jeunesse, avec Marco Beaulieu. A tous nos auditeurs: Joyeuses Pâques! TVCR, canal 11

COLLECTE DE SANG AU TEMISCOUATA

Date: Lundi le 27 avril 1981, 14.30 à 17.00 heures, 19.00 à 21.00 heures. Endroit: Centre des Loisirs, Notre-Dame-du-Lac. Nous comptons sur toute la population du Témiscouata et vous invitons, chacun en particulier, à venir donner de votre sang. Il s'agit d'un geste humanitaire qui peut sauver une VIE. A l'avance, nous vous disons un gros MERCI! P.S.: Nous ne pouvons malheureusement accepter un donneur dont le poids est inférieur à 100 livres. Tout donneur doit être âgé de 18 à 65 ans.

INVENTEURS ET "PA-

TENTEUX" DU QUEBEC, VOICI ENFIN VOTRE CHANCE!

Si vous avez quelque chose de tout à fait nouveau que vous rêvez de faire connaître au grand public, la voilà votre chance! En effet, du 21 au 24 mai prochains aura lieu au Vélodrome Olympique le SALON NOUVEAUTES 81. LE SALON NOUVEAUTES 81 sera l'occasion pour les Québécois de voir les plus récents prototypes et les dernières inventions aussi bien des grands manufacturiers que de compagnies et d'individus d'ici. Nous

sommes particulièrement sensibles au fait que plusieurs personnes ne peuvent se permettre de présenter leur invention à cause des coûts élevés que cela comporte. Cependant, nous avons l'assurance que certaines grandes compagnies sont prêtes à commander des individus afin de leur permettre de participer au Salon. Ca vous intéresse de participer au SALON NOUVEAUTES 81. Vous êtes curieux et vous voulez en savoir davantage? Eh bien n'hésitez pas une seconde! Appelez Robert Lefebvre ou Gilles Côté durant

les heures normales de bureau au (514) 322-2830.

SOUPER SECRETAIRE-PATRON

L'Association des secrétaires de Rivière-du-Loup tiendra son fameux souper secrétaire-patron le 22 avril cette année. Cette activité, la plus importante de la semaine de la secrétaire qui elle se déroulera du 19 au 24 avril, aura lieu à l'Hôtel Motel Quai D'Orsay. Réservez vos cartes tôt pour avoir vos places, Marie-Paule Emond 862-7822 ou Céline Bé langer 862-9350.

LES CHAMBRES DE COMMERCE DU GRAND-PORTAGE EN PLENIÈRE

Les onze Chambres de Commerce de la Régionale du Grand-Portage sont conviées en assemblée plénière le mercredi 15 avril à 20 heures en la salle municipale de St-Louis du Ha! Ha!. Parmi les sujets portés à l'ordre du jour soulignons: l'action conjointe de la Régionale avec la Provinciale sur le dossier terminal méthanier, les préparatifs en vue du 1er congrès régional, le 17 mai prochain à Squateck.

'AMÉRICAINE OU JAPONAISE?'

“Voilà ce que m'a demandé la directrice de ma caisse populaire quand je lui ai dit que j'étais décidé à m'acheter une voiture!”

Si vous avez décidé d'emprunter, à la caisse populaire nous pouvons vraiment vous aider.

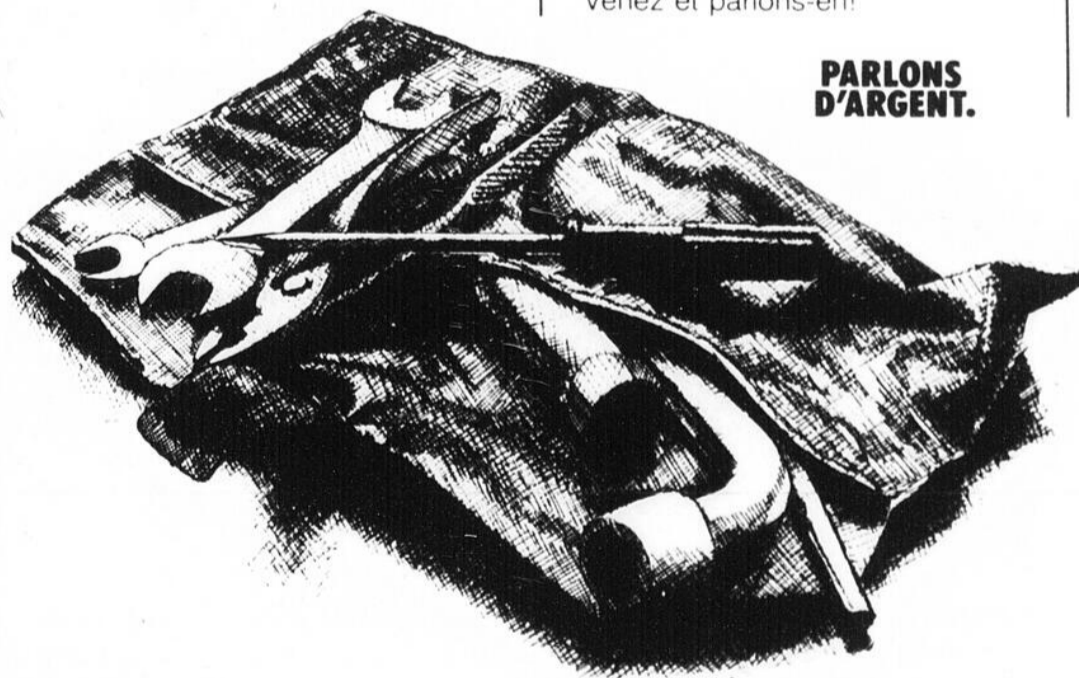
Notre prêt personnel est consenti tant pour vos achats que pour consolider vos dettes en un seul paiement mensuel.

De plus, à la caisse populaire, votre prêt peut être assuré et vos possibilités de remboursement sont respectées.

Si vous avez décidé d'emprunter, la caisse populaire peut vous aider... rapidement et efficacement!

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire  desjardins

SECRETAIRES-PATRONS

Souper annuel de l'ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE RIV. DU LOUP INC. (lors de la semaine de la secrétaire).

SOUPER: SECRETAIRES-PATRONS

Mercredi le 22 avril 1981
Hôtel Motel Quai D'Orsay. Prix: \$10.

Bienvenue aux secrétaires et aux patrons!

Cartes en vente chez Sears (Céline)
862-9350 et la Caisse Pop Centre d'achats (Ginette) 862-7255.

COMPLIMENTS DE LA BRASSERIE MOLSON LTEE.
Jean Beaulieu, représentant
Parc Industriel.

FAITES VOUS DONC PLAISIR



LASAGNE

\$4.50

RESTAURANT

Potage, dessert et
breuvage inclus



Jac & Gil Motel Universel

311, Boul. Hôtel de Ville Rivière-du-Loup
862-9520

Nécrologie

PELLETIER [Réginald [Reg].

M.W.O. Réginald (Reg) Joseph Gérard Pelletier (retraité), âgé de 53 ans, de Colby Village, décédé mardi le 24 mars 1981.

Né à Rivière-du-Loup, il était le fils de feus Oscar et Bernadette (Côté) Pelletier.

Il a servi dans l'armée de 1945 à 1976 et déménagea en Nouvelle-Ecosse en mai 1978. Durant les deux dernières années, il travaillait comme hygiéniste dentaire à l'hôpital Camp Hill.

Lui survivent outre son épouse, Tryphina Osborne, deux filles, Jacquelyn (Mme Joovy Gaudreau) Courcellette, Qué. et Dale Pelletier Banning, Darmouth et un fils Charles, également de Darmouth; neufs soeurs: Réjane, Louisette (Mme Paul-Emile St-Pierre), Gilberte, (Mme Gilles Pelletier), Andrée, (Mme René Thériault), Carmen (Mme Bertrand Thériault), Pierrette (Mme Léonce Soucy),

Gaby (Mme Claude Brissette), Yvette Pelletier Gagnon, Nicole et Lynda. 3 frères: Paul-Emile, Maurice et Rodrigue, une tante Rose Pelletier Lavoie, St-Pascal et aussi trois petits enfants.



Son corps fut exposé au Mattatall Funeral Home, et le service a eu lieu à 10:00 vendredi le 27 mars 1981 et enterré au Hillerest Memorial Gardens de Halifax.

A St-Jean-Port Joli, le 31 mars 1981, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Emilie Caron, épouse de feu Edsmond Chamard.

Elle enseigna le tissage à l'École des "Arts

Domestiques" et parcourut le Québec de 1928 à 1945. En 1952, elle obtenait le diplôme et les médailles d'argent et de bronze du Grand Prix d'artisanat du Québec. La défunte était la mère de mesdames Adrienne Coulombe et Thérèse Courbron de Rivière-du-Loup.

Excellente ouverture dans le domaine agricole

Important producteur de semences fourragères et de maïs offre représentation régionale à personnes dynamiques bien introduites auprès des agriculteurs de leur communauté.

Cet emploi des plus intéressants et rémunéré sous forme de commission conviendrait idéalement à tout agriculteur en semi-retraite aimant le contact régulier avec ses collègues.

Stabilité financière requise.

Formation et soutien assurés par la compagnie.

Si vous désirez faire partie de notre équipe, veuillez nous écrire à l'adresse suivante:

Otto Pick & Fils Semences Ltée
C.P. 151
St-Hyacinthe, Québec J2S 7B4
Att.: Raynold Haerens.

PHOTOS MORTUAIRES
CARTES DE SYMPATHIE ET DE REMERCIEMENTS. ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON D'EXPERIENCE: **STUDIO ROGER**
392, LAFONTAINE
862-2362



NE LAISSEZ PAS VOS PROBLEMES A VOTRE FAMILLE

A/S M. Louis Rioux 867-2647: Bur.
862-3866: Rés.

VENEZ CHOISIR LE VOTRE

MONUMENTS CARRIERE LTEE

73A Hotel-de-Ville Rivière-du-Loup

Mérite forestier 1981

Propriétaires de boisés privés: "Êtes-vous inscrits?"

Dans le but d'encourager les propriétaires à bien aménager leurs boisés privés, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec tient annuellement son concours du Mérite forestier.

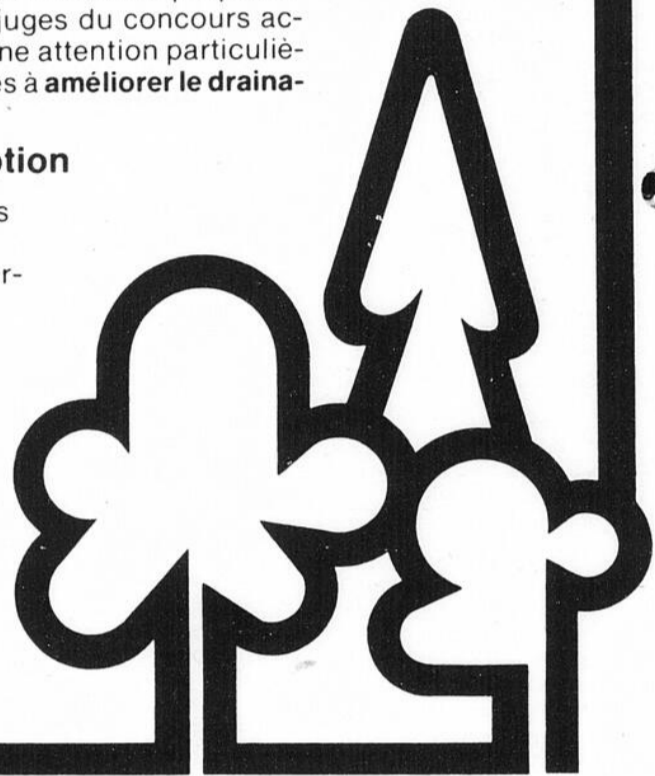
Aspect privilégié

Tout en évaluant l'ensemble de la propriété des concurrents, les juges du concours accorderont, en 1981, une attention particulière aux travaux destinés à améliorer le drainage dans les boisés.

Période d'inscription

Tous les propriétaires de boisés privés qui veulent s'inscrire pourront le faire jusqu'au 15 mai 1981.

Pour connaître tous les règlements du concours et les prix à gagner, communiquez avec le bureau du M.E.R. dans votre région et demandez le dépliant du Mérite forestier 1981.



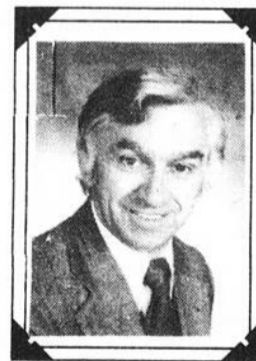
Une coop en constante évolution!

En voici la preuve:

	1970 (en millions)	1979 (en millions)	1980 (en millions)
Actif total	81.2	221.5	245.3
Excédent net	0.3	1.6	2.2
Prestations et ristournes depuis la fondation	119.6	270.0	302.6



Réjean Gagné
Directeur d'agence



Benoît Sinclair
Administrateur

326 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-4290



La Bonne Nouvelle

Par Yvon Beaulieu, ptre.
Paroisse St-Ludger.



Vivre la Semaine Sainte: Regarder Jésus

Nous voici rendus en pleine Semaine Sainte, plongés au cœur du mystère de notre foi, de notre religion, au cœur du mystère de Jésus.

Ce Jésus, il est venu nous dire qui est notre Dieu.

Il est venu nous montrer ce que ça donne, en pratique, que de croire totalement en l'amour du Père.

Bien sûr, Dieu le Père avait déjà parlé aux hommes, par la bouche de ses prophètes; il avait déjà commencé à dévoiler le mystère incroyable de son amour infini de Père: "Ne crains pas, car je t'ai racheté, Je t'ai appelé par ton nom: Tu es à moi. Car tu comptes beaucoup à mes yeux. Tu as du prix et je t'aime". (Isaïe).

Mais très peu, semble-t-il, avaient osé croire, saisir toute la profondeur de cette déclaration d'amour de Dieu à chacune de ses créatures. Il a fallu Jésus pour nous dire d'abord que nous pouvions être sûrs de cet amour. Il a fallu Jésus pour ensuite nous montrer ce qui se passe dans la vie d'une personne qui décide de croire à fond en cet amour de Dieu son Père et d'en vivre.

Chers amis, dans cette optique, il me semble qu'en cette semaine sainte, nous n'avons rien de plus important à faire que de tenir nos regards fixés sur Jésus: Oui, en ces jours de grâces, regardons bien Jésus, à travers sa Parole, dans les textes liturgiques spécialement. Mais n'essayons pas tellement de comprendre avec notre tête. Laissons-nous surtout ACCUEILLIR UNE PRESENCE, la présence du Fils vrai, heureux, confiant, c'est-à-dire la présence de Jésus.

Laissons-nous impressionner par la force et la joie que Lui donne la certitude d'être aimé totalement par son Père. Cette force et cette joie, c'est précisément ce que Jésus veut nous communiquer davantage en cette Semaine Sainte. Que notre accueil personnel de Jésus en ces jours saints nous fasse goûter vraiment la joie de Pâques.

Joyeuses Pâques.

LIQUIDATION COMPLETE

de toute la marchandise à la
BIJOUTERIE

ROGER ROY

215 St-André Rivière-du-Loup 862-4187

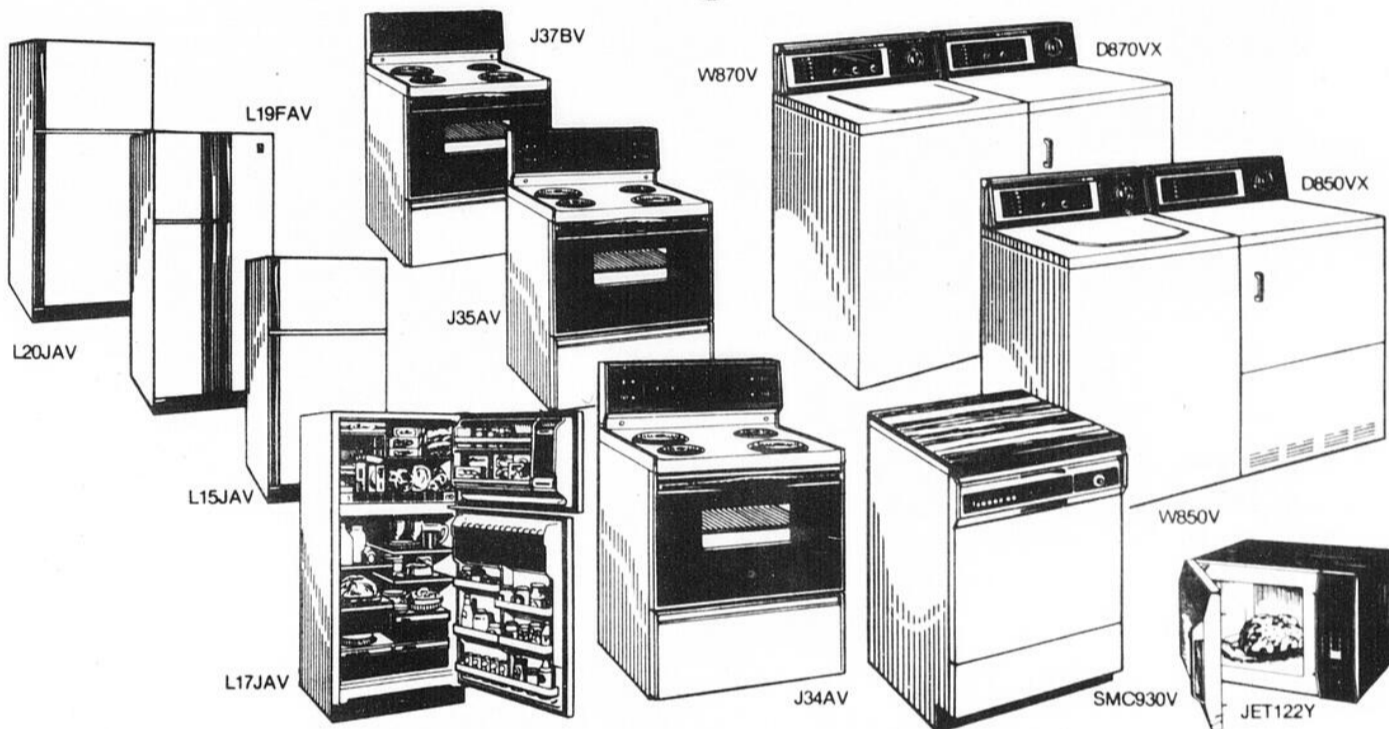
Escompte de 15 à 35% sur toute
la marchandise. Il faut tout vendre

RABAIS AU CONSOMMATEUR

GENERAL ELECTRIC

Choisissez un de ces appareils électroménagers très perfectionnés, et vous recevrez un important rabais directement des appareils électroménagers

GENERAL ELECTRIC



L20JAV - Modèle très vaste à deux portes. Un réfrigérateur SANS GIVRE de 20 pi³ doté de demi-clayettes en porte-à-faux pour plus de flexibilité. **\$75⁰⁰**
RABAIS

L19FAV - D'une capacité de 19 pi³, ce réfrigérateur SANS GIVRE à COMPARTIMENTS JUXTAPOSES est doté de trois portes. Et vous apprécierez son compartiment congélateur de 8 pi³. **\$60⁰⁰**
RABAIS

L17JAV - Voilà le modèle idéal pour la famille en croissance grâce à sa capacité SANS GIVRE DE 17 pi³. Il est doté d'un vaste compartiment congélateur, et de bacs et de casiers laitiers translucides. **\$40⁰⁰**
RABAIS

L15JAV - Légèrement plus petit, ce modèle de 15 pi³ sans givre offre le maximum de volume dans une caisse de 60-1/8 po de hauteur. Et il est doté de plusieurs caractéristiques importantes, comme les bacs à fruits et légumes translucides. **\$30⁰⁰**
RABAIS

J37BV - Le four autonettoyant "Rapid Clean II" et le grilloir en teflon sont deux des nombreuses caractéristiques exceptionnelles de cette très belle cuisinière de 30 po à porte en verre noir. **\$50⁰⁰**
RABAIS

J35AV - Cette cuisinière avec four autonettoyant "Rapid Clean II" vous offre une horloge à affichage numérique, des commandes du four très souples, un élément pour mijotage et plusieurs autres caractéristiques de choix. **\$40⁰⁰**
RABAIS

J34AV - L'élément palpeur avec grilloir, l'horloge à affichage numérique et les commandes à réglages infinis de la chaleur représentent quelques-unes des caractéristiques de cette cuisinière dotée d'un four régulier. **\$30⁰⁰**
RABAIS

SMD950V - Toutes les commodités d'un modèle encastré et 17 cycles de lavage, y compris le fameux cycle récurseur de General Electric, voilà les atouts les plus remarquables de ce lave-vaisselle aux nombreuses caractéristiques pratiques. **\$30⁰⁰**
RABAIS

SMC930V - Si vous préférez la mobilité, nous vous suggérons le modèle adaptable "Potscrubber II" doté de 16 cycles. Son dessus en carlsil s'harmonise bien avec tout style de décoration intérieure. **\$25⁰⁰**
RABAIS

SMD930V - Ce modèle est similaire au précédent, à cette différence près qu'il est encastrable, pour la cuisine personnalisée. **\$25⁰⁰**
RABAIS

W870V - Notre modèle le plus perfectionné de laveuse automatique! Dotée du système "mini-lavage", une exclusivité de General Electric, cette laveuse offre sept cycles, y compris les cycles "apprêt permanent" et "tricot de polyester". **\$40⁰⁰**
RABAIS

D870VX - La sècheuse assortie offre une apparence aussi luxueuse et des caractéristiques exceptionnelles comme le séchage "Ver-satronic". **\$30⁰⁰**
RABAIS

W850V - Cette laveuse automatique à six cycles vous offre la souplesse du système "mini-lavage" et plusieurs autres caractéristiques pratiques. **\$30⁰⁰**
RABAIS

D850VX - Quatre cycles, y compris le cycle "apprêt permanent", trois réglages pour la chaleur et une grille de séchage, voilà quelques caractéristiques de la sècheuse automatique assortie. **\$20⁰⁰**
RABAIS

JET 112Y - Le summum dans la cuisson par micro-ondes, ce modèle est doté d'un centre de programmation, d'un réglage pour le dégivrage, d'un microthermomètre et de plusieurs autres caractéristiques. **\$50⁰⁰**
RABAIS

ACHETEZ MAINTENANT
ET ÉCONIMISEZ:

QUANTITÉS LIMITÉES
OFFRE VALABLE
du 13 avril au 2 mai
SEULEMENT!

Roland Morin Inc.

371 Lafontaine

Rivière-du-Loup

862-2167

Retro-Fit Comment réduire le coût du chauffage à l'huile de 25% à 30%

Il est possible de réduire la consommation d'huile d'une fournaise de 25% à 30% et même dans certains cas près de 50%. Avec ce qu'on appelle le système RETRO-FIT.

Depuis un certain temps dans la région de Montréal et dernièrement à Québec, le gouvernement du Québec par l'entremise du Centre de Formation Professionnel donne des cours sur ce nou-

veau système. Après de longues années de recherches et de tests pris dans toutes les sortes d'habitations, pour le Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources Canada, des experts ont mis au point une technique qui est enseignée aujourd'hui aux spécialistes en brûleurs à l'huile.

Tous ces efforts sont faits dans le but de sensibiliser les con-

sommateurs à cette source importante d'économie d'énergie. D'autant plus que les milieux gouvernementaux, bureau des Économies d'Énergie du Québec et la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie, du Québec recommandent fortement aux propriétaires d'un système de chauffage à l'huile de ne pas "tout balancer sur la falaise" quand une fournaise est encore bonne. Ces

systèmes ont quand même une très bonne réputation et leur avenir est prometteur avec le gaz qui se rapproche de plus en plus.

Le système "RETRO-FIT" n'a rien de sorcier. Les pièces utilisées sont sur le marché depuis déjà quelques années. Mais le succès réside dans la technique. Il ne s'agit pas d'enlever un brûleur existant pour en poser un autre avec les caractéristiques RETRO-FIT, on a qu'à faire quelques changements sur le brûleur existant.

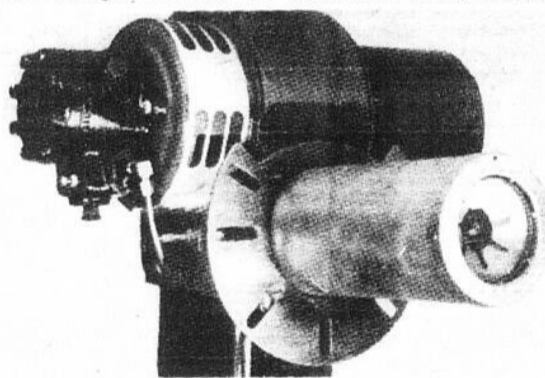
Pour commencer il faut changer le gicleur (nozzel) pour un plus petit, car dans presque la totalité des cas, on a une capacité de rendement excessif en regard des besoins. Ensuite on change la tête du brûleur (cône) pour en poser une avec une meilleure turbulence ce qui fait un mélange, air-huile, à rendement supérieur puis une soupape solénoïdale (valve électrique) est installée à la pompe à la sortie d'huile qui mène au gicleur. La chambre à combustion est remplacée dans certains cas seulement. Souvent celle qui est en place est réfractaire selon les normes "RETRO-FIT" ou elle peut-être seulement recouverte d'un enduit spécial plus réfractaire que l'existant jusqu'à 3600 degrés au lieu de 2400 degrés, et on réduit les gaz sortant de

la cheminée pour en garder plus dans la fournaise. Un gicleur (nozzel) de 1.10 gallon heure peut facilement passer à .65 ou .75 gallon heure pour ainsi réduire la température de la cheminée à 400 degrés F. au lieu de 700 degrés F. et même dans plusieurs cas plus élevée encore. Quelques transformations RETRO-FIT ont déjà été faites dans la région et les résultats sont surprenants. L'efficacité des fournaises à l'huile est passée dans certains cas de 60% à 80% et même à 85%.

Aussi il faut mentionner que ce système convient à tout genre de fournaise avec un brûleur automatique, que ce soit à l'air chaud ou à l'eau chaude, les résultats sont les mêmes. Chose certaine l'investissement du consommateur est toujours justifié.

CONSEIL RETRO-FIT DES SPECIALISTES.

Comme il est mentionné plus haut, tout est dans la technique. Tout propriétaire d'une automobile peut la conduire facilement mais quand vient le temps de travailler dans le moteur, seul un mécanicien compétent peut le faire. De même pour votre système de chauffage, surtout pour le système RETRO-FIT, car il doit être ajusté au moyen d'appareils spéciaux si non le rendement et l'efficacité en est affectée.



Cette photo représente le brûleur avec la nouvelle tête de retenue. [Publi-Reportage].

OFFRE D'EMPLOI

Centre de Santé Boisbouscache
Direction des Services Communautaires

Titre: Auxiliaire familiale [occasionnel-sur appel].

Fonctions:

Personne qui, à domicile, supplée à l'absence du ou des responsables du foyer ou les assiste dans l'entretien quotidien de la maison, la préparation et le service des repas et le maintien du bien-être des enfants. Elle peut conseiller le responsable du foyer en ce qui regarde l'organisation matérielle et financière du foyer, l'éducation des enfants, l'alimentation et l'hygiène.

Lieu de travail:

Point de services: Trois-Pistoles (le territoire comprend Trois-Pistoles, Rivière Trois-Pistoles, St-Éloi, L'Isle-Verte, Ste-Françoise, St-Mathieu, St-Simon).

Exigences:

Posséder une voiture.
Une bonne expérience des tâches ménagères est souhaitable.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande le plus tôt possible (avant le 1er mai 81) à l'adresse suivante:

CENTRE DE SANTE BOISBOUSCACHE
550, rue Notre-Dame est
Trois-Pistoles
GOL 4KO
ATT:-Service du personnel.

OFFRE D'EMPLOI

Centre de Santé Boisbouscache
Direction des Services Communautaires

Titre: Auxiliaire familiale [occasionnel-sur appel].

Fonctions:

Personne, qui, à domicile, supplée à l'absence du ou des responsables du foyer ou les assiste dans l'entretien quotidien de la maison, la préparation et le service des repas et le maintien du bien-être des enfants. Elle peut conseiller le responsable du foyer en ce qui regarde l'organisation matérielle et financière du foyer, l'éducation des enfants, l'alimentation et l'hygiène.

Lieu de travail:

Point de services: St-Clément (le territoire comprend St-Clément, St-Cyprien, St-François-Xavier-de-Viger, St-Hubert, St-Jean-de-Dieu, St-Paul-de-la-Croix, St-Pierre Lamy et Ste-Rita).

Exigences:

Posséder une voiture.
Une bonne expérience des tâches ménagères est souhaitable.

Les demandes intéressées devront faire parvenir leur demande le plus tôt possible (avant le 1er mai 81) à l'adresse suivante:

CENTRE DE SANTE BOISBOUSCACHE
550, rue Notre-Dame est
Trois-Pistoles
GOL 4KO
ATT:-Service du personnel.

C'EST LE SERVICE QUI FAIT LA MOTO

La route vous le dira. Chez Pomerleau Sport Enr. la relation avec le client commence avec la vente et continue avec le service.

Pomerleau Sport Enr.

A votre service
depuis 20 ans.

289 Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-9444

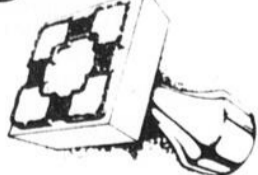


YAMAHA
Comme il se doit

**un sceau de
compétence
et de sécurité**



Corporation des
Maîtres
Mécaniciens en
Tuyauterie du
Québec



La seule compagnie autorisée dans le KRT

dont les membres ont suivi le cours RETRO-FIT,
du ministère Énergie Mines et Ressources du Canada

Evaluation et estimé gratuits sur demande

SERVICE DE BRULEUR GILLES MOSES L T E E

VENTE-SERVICE-REPARATIONS DE TOUS GENRES

101 rue Viger Rivière-du-Loup

862-7391



Gilles Moses,
16 années d'expérience
à votre service

à noter

UN SUCCES SPONTANÉ

Après seulement quelques jours de campagne, MICHEL JASMIN et le comité responsable de la campagne de

financement de la FONDATION LUCIE-BRUNEAU ont l'im-mense surprise de constater que le public a spontanément adopté le slogan de notre campagne: "MOI AUSSI, J'SUIS CAPABLE!". Un



grand nombre de dons reçus à la Fondation étaient accompagnés d'une petite note touchante nous disant, par exemple: "Je contribue selon mes moyens parce que "Moi aussi, j'suis capable!" "Vous ne pouvez pas savoir à quel point ces quelques mots constituent pour nous un message d'espoir. C'est cette solidarité qui nous permettra d'atteindre notre OBJECTIF DE 250,000\$. Parce que nous sommes de plus en plus convaincus que...tout le monde est capable! Puisque l'espoir c'est communicatif et que la solidarité c'est contagieux, envoyez vos dons à: Fondation Lucie-Bruneau, 2222, ave. Laurier est, Montréal, Québec, H2H 1C4.

UN MAI ENVIRONNEMENTAL

La direction régionale du ministère de l'environnement du Bas St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine informe toute la population de la région 01, qu'à l'instar des deux dernières années, le ministère de l'environnement du Québec consacra le mois de mai à l'environnement. Le slogan choisi cette année est: **L'environnement, ça compte.** Tous les individus, organismes, municipalités, institutions scolaires et autres intéressés à présenter des activités de nature environnementale et désireux de recevoir une aide matérielle (posters, sacs à rebuts, diaporamas, macarons) sont priés de communiquer avec la direction régionale de l'environnement à Rimouski au numéro de téléphone suivant: 722-3511.

"L'I.T.A. OU APPRENDRE A BIEN GERER UNE ASSOCIATION"

Les stages "Formation en Gestion d'Association" offerts annuellement par l'I.T.A. (Institut des Techniques des Associations) aux bénévoles et permanents d'association, auront lieu cette année du 14 juin au 19 juin, au Centre Montfortain 4,300 Bossuet-Montréal, Qué. Ces cours, les seuls du genre au Québec, s'adressent spécifiquement aux gens oeuvrant à temps partiel ou à temps plein au sein d'une association. Toute personne intéressée à recevoir de plus amples informations ou à s'inscrire doit communiquer avec: le Directeur, Institut des Techniques des Associations, 500, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Québec, H2Y 2T6, tél.: 844-9571.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE KAMOURASKA

COUR SUPERIEURE (En matière de Faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

No. 250-11-00009-81
200753-200754

LAURENT LANGEVIN, boucher et MICHELINE LANGEVIN, ménagère, domiciliés à 20 de la Bastille, Rivière-du-Loup, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndicats soussignés, le 28ième jour d'avril 1981, à 2:30 heures de l'après-midi, à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Place Dionne, suite 2, Rimouski, Qué., pour l'achat des items suivants:

Description	Valeur approximative
Lot I Ford Fairmont 1978 (sujet à lien)	\$3,500.00
Lot II Immeuble sis à 20 de la Bastille, Rivière-du-Loup (sujet à hypothèque)	\$41,000.00

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite "SOUMISSION RE: LAURENT LANGEVIN et MICHELINE LANGEVIN".

De plus, ces soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre des syndicats, et représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée.

Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée: par contre, tout soumissionnaire, qui retirerait sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué.

INSPECTION

Le lot 1 et le lot 2 pourront être visités à 20 de la Bastille, Rivière-du-Loup, P.Q., le 2ième jour d'avril 1981, de 11:00 heures de l'avant-midi à 3:00 heures de l'après-midi.

Les gens qui voudraient des renseignements supplémentaires sur l'actif décrit sont priés de communiquer avec Mlle Francine Lessard, à 723-6264.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 28ième jour d'avril 1981, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau des soussignés, 135, des Gouverneurs, Place Dionne, Rimouski, P.Q.

Condition de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite ou lors de la signature du contrat de vente.

Les syndicats soussignés ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Daté de Rimouski, ce 3ième jour d'avril 1981.

ROBITAILLE, MARCOUX ET ASS. LTEE
syndics de l'actif de Laurent Langevin et de Micheline Langevin.

135 des Gouverneurs, Suite 2,
Place Dionne, Rimouski, P.Q.
G5L 7R2
Tél.: 723-6264.

PARTIE DE SUCRE POUR LES FAMILLES THERIAULT

Les familles Thériault, membres de l'Association des familles Thériault du Québec pourront participer à une partie de sucre spécialement organisée pour eux le 18 avril prochain

chez M. Normand Ouellet au 4ième rang Est de St-Pascal. Un souper canadien sera également servi. Pour informations additionnelles: Réal Thériault 862-6373 ou 862-2541. Les cartes sont disponibles jusqu'au 14 avril, l'activité est prévue pour 13:00 heures.



la caisse d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres de la Caisse d'Etablissement du Bas St-Laurent et le public en général sont convoqués par le conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Etablissement du Bas St-Laurent pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel se terminant le 31 janvier 1981.

Cette assemblée aura lieu en la salle paroissiale de l'Eglise St-Pie X de Rimouski, le mercredi 22 avril 1981, à 8:00 p.m. Un goûter suivra et des prix de présences seront accordés.

Rimouski, le 6 avril 1981.

Le conseil d'administration
Jean Girard, secrétaire.

APPEL D'OFFRES

Le propriétaire demande des soumissions pour la construction d'un complexe municipal et sportif à St-Cyprien.

Propriétaire:
Municipalité de St-Cyprien
162 rue Principale
St-Cyprien, cté Riv.-du-Loup.

Architecture:
Celestino Garcia, arch.
305, ave. Fatima
Québec. G1P 2C6

Ingénieurs en structure, mécanique et électricité:
Lajoie, Pellerin & Associés Ltée
635 Marguerite-Bourgeois
Québec, G1S 3V8

Qualification:
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Obtention des documents:
Les plans et devis complets d'architecture, de structure, de mécanique et d'électricité et les documents contractuels seront disponibles au bureau du propriétaire à compter du 14 avril 1981 contre un chèque de cent (\$100.00) dollars, cinquante dollars (\$50.00) remboursables et cinquante dollars (\$50.00) non remboursables. Le dépôt de cinquante dollars (\$50.00) sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui remettront les plans et les devis en bon état, au plus tard deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Des séries complètes de plans et devis seront disponibles, pour consultation, au Bureau de l'Association de la Construction du Québec, à Québec, et à Rimouski à celui du Bas St-Laurent.

Entrepreneurs généraux:
L'entrepreneur général devra inclure dans sa soumission un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire, au montant de 10% du montant de sa soumission ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur équivalente, d'une compagnie autorisée à se porter

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité de la paroisse St-Epiphanie demande des soumissions sous enveloppes scellées, seront reçues le 27 avril 1981 à 16:00 heures pour contrat général, comprenant béton, acier, finition, mécanique pour la construction d'un édifice municipal.

Les plans et devis pourront être obtenus à compter du 13 avril 1981 en s'adressant au bureau du secrétaire-municipal.

Mme Thérèse Lebel, sec.-trés.
279 Viger
St-Epiphanie, Cté Riv.-du-Loup

facture à:
Corp. Mun. Par. St-Epiphanie
C.P. 68
St-Epiphanie GOL 2XO

Un versement de \$50.00 non-remboursable sera exigé pour obtenir les documents de soumission. Des propositions avec plans et devis complets seront acceptés de la part des soumissionnaires.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Mme Thérèse Lebel, sec.-trés.
418-862-8800.

caution judiciaire, l'un ou l'autre valide pour quarante-cinq (45) jours.

L'entrepreneur général devra aussi inclure dans sa soumission une lettre d'intention émise par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat d'entreprise.

Les soumissions, l'original et deux (2) copies, dans des enveloppes scellées et adressées à l'attention de: Municipalité de St-Cyprien 162, rue Principale, St-Cyprien, cté Riv. du Loup. seront reçues au plus tard le 29 avril 1981 à 17.00 heures locales.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Sous-traitants:
Tous les sous-traitants devront se conformer aux procédures et règlements de leur association respective concernant le Bureau des Soumissions Déposées du Québec. Les sous-traitants dont la liste apparaît ci-après doivent inclure dans leur soumission un chèque visé, au montant de 10% du montant de leur soumission, ou un cautionnement de soumission d'une valeur équivalente, d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, l'un ou l'autre valide pour soixante (60) jours.
A) Bâtiment préfabriqué
B) Maçonnerie
C) Plomberie
D) Ventilation
E) Electricité, chauffage
F) Cloisons sèches et plafond suspendu.

Les sous-traitants devront aussi inclure dans leur soumission une lettre d'intention émise par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CANDIDATS [ES] DEMANDES [ES]

Compagnie de la région oeuvrant dans le domaine commercial, industriel et résidentiel, est à la recherche de candidats (es) sérieux (euses) pour estimation.

Exigences:
Auto nécessaire, expérience un atout.

Possibilités de revenu:
Entre \$400. et \$500. par semaine plus bonus.

Territoires:
Rivière-du-Loup, Témiscouata.

Pour entrevue, M. Bouchard, tél.: 724-7369.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU
GRAND-PORTAGE
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP.

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'à sa réunion régulière du 6 avril 1981, le Conseil des commissaires de la commission scolaire régionale du Grand-Portage a adopté par résolution une modification au budget d'immobilisations pour un montant de 3 105,00\$ couvrant le coût des travaux prévus à l'école polyvalente Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal dans le cadre du programme d'élimination des barrières architecturales et autorisés par le ministère de l'Éducation.

Donné à Rivière-du-Loup,
Ce 8e jour du mois d'avril 1981

Marc Bélanger
directeur général.

Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-05-000039-79

Les Plastiques Crystaplex Ltée: Demandeur
Electronique St-Pascal Inc.: Défendeur.

Le 27 avril 1981 à 11 hres A.M. à la place d'affaires du défendeur soit à St-Pascal dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une moto neige John Deere
Une automobile Montego
Une automobile Météor
Une télévision couleur, 26 pouces, RCA
et autres articles de ce genre.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 15 avril 1981

Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour Provinciale
No. 250-02-000463-809

Imprimerie du St-Laurent Ltée: Demandeur
Savoie Meubles Ltée: Défendeur.

Le 1er mai 1981 à 10.00 hres A.M. au lieu d'entreposage du gardien soit au 31 de la Cour à Rivière-du-Loup dist. Kam. seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Un four micro onde "Entreprise" modèle 600 MRD
Un four micro onde "Admiral" modèle MRC 809

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier, 862-9381
Rivière-du-Loup, le 15 avril 1981

à noter

COLLOQUE: ALCOOLISME ET VIOLENCE

Le Groupe des Absintents du Secteur de Rivière-du-Loup tiendra le 17 mai prochain, au Centre culturel de Rivière-du-Loup un colloque ayant pour thème: "Alcoolisme et Violence". Les sujets à l'étude au cours de cette journée d'échanges seront: alcoolisme et violence face à l'adolescent, alcoolisme et violence face aux conjoints et face à la société. Selon les responsables de ce colloque, l'alcoolisme est un phénomène qui prend une ampleur de plus en plus grande dans la société. L'alcoolisme est défini comme étant l'usage d'alcool, résultant en un désordre physique, émotif, inter-personnel ou vocationnel de l'individu. Ils ajoutent que les conséquences de l'alcoolisme se situent à différents niveaux. Il est à la quatrième, cause d'invalidité, après les maladies du coeur, le cancer et les maladies mentales. L'alcoolisme cause la moitié des accidents mortels sur les routes, la moitié des meurtres et le tiers des suicides sont commis sous l'effet de l'alcool. L'alcool est aussi la cause d'un grand nombre de problèmes matrimoniaux qui se terminent souvent par un divorce.

LE CRSSS-03 FAIT APPEL AUX GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES

Le conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec invite présentement les groupes socio-économiques de la région 03 à lui soumettre le nom de personnes intéressées à faire partie du conseil d'administration d'un établissement public de leur communauté. A partir des candidatures sou- mises d'ici au 30 avril, le ministre des Affaires sociales nommera par écrit, pour deux ans, deux personnes au conseil d'administration de chaque centre hospitalier, centre local de services communautaires (CLSC), centre d'accueil, ainsi qu'au conseil d'administration du Centre de services sociaux de Québec (CSS). Des bulletins de présentation des candidatures ont été transmis aux responsables de la plupart des groupes socio-économiques. Ces bulletins sont également disponibles auprès du directeur général de chacun des établissements, de même qu'auprès de la direction des communications

du Conseil régional. Les responsables et les membres des groupes socio-économiques sont invités à apporter leur contribution à l'administration des services de santé et des services sociaux dans le meilleur intérêt de nos collectivités régionales et locales.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE KAMOURASKA

COUR SUPERIEURE

FIDUCIE DU QUEBEC, 1 Place Desjardins Suite 1422, C.P. 34, dans les Cité et District judiciaire de Montréal, Créancière Hypothécaire et

JACQUES ALAIN, électricien domicilié et résidant au 396 Robitaille à Rimouski, district judiciaire de Rimouski, et par la suite au 23 rue Bérubé, à Cabano, District de Kamouraska.

Débiteur Hypothécaire et

LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TEMISCOUATA. Mis-en-cause.

Assignation

Ordre est donné à Jacques Alain de comparaitre au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de la présente publication du présent avis.

Une copie de l'Avis selon l'article 1040A du code civil de la Province de Québec, a été laissée au greffe à l'intention de Jacques Alain.

Rachel B. Pelletier
Protonotaire-adjoint.



APPEL D'OFFRES

REFECTIONS ET TRANSFORMATIONS A LA TOITURE "C"

CEGEP DE RIVIERE-DU-LOUP

Propriétaire:
CEGEP DE RIVIERE-DU-LOUP
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 1S8

Architecte:
CLAUDE VILLEMURE
41, de la Cour
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 1J1, Tél.: 862-7653.

Le CEGEP de Rivière-du-Loup demande des soumissions pour des travaux de réfections et de transformations à la toiture de la partie "C" du CEGEP sur la rue Frontenac, à Rivière-du-Loup (environ 1287 milles carrés).

CONDITIONS: Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

INFORMATIONS: Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte ci-haut mentionné contre dépôt de vingt-cinq dollars (\$25.00) qui sera remboursable uniquement aux personnes qui auront rentré une soumission au propriétaire et qui remettront les plans et devis en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10%) du montant global de la soumission à l'ordre du propriétaire, le CEGEP de Rivière-du-Loup ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une

COTE DU SUD ASSEMBLEE DE SECTEUR

Office des Producteurs de Bois.

Endroit:
St-Pascal, à la Polyvalente Chanoine-Beaudet.

Date:
Mardi, le 21 avril

Heure:
20:00 heures.

Pour les producteurs du comté de Kamouraska et de la région de Rivière-du-Loup, St-Antoine et Notre-Dame-du-Portage.

Province de Québec-District de
Québec-Cour Provinciale
No. 200-02-003701-804

Les Industries Provinciales Ltée: Demandeur
Roger Lévesque: Défendeur.

Le 30 avril 1981 à 10.00 hres A.M. au domicile du défendeur soit au 81 Seigneur Côté à l'Isle-Verte dist. Kam. seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Un congélateur Admiral
Une télévision couleur Hitachi
Un lave vaisselle

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 15 avril 1981

période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions (l'original et 2 copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au CEGEP de Rivière-du-Loup, a-s monsieur Raymond Boucher, directeur général, jusqu'à 15:00 heure en vigueur localement, mardi le 19 mai 1981, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs ou commissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu et la garantie, le cas échéant, de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'Arrêté en Conseil 2380 en date du 7 décembre 1981.

Le propriétaire ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants en couverture devront déposer leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, au plus tard mercredi le 13 mai 1981, à 14:00 et leurs soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10%) du montant global de leur soumission, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu et la garantie, le cas échéant, de leurs soumissions.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Les documents pourront être consultés au bureau de l'architecte, ainsi qu'à l'Association de la Construction, bureaux de Rivière-du-Loup, Rimouski et Québec.

Raymond Boucher
Directeur général

tête à tête

M. Emilien Proteau, un Portageois de vieille souche

L'été prochain, les paroissiens de Notre-Dame du Portage célébreront le 125ième anniversaire d'existence de leur paroisse, érigée canoniquement le 1er mars 1856. A l'approche de ces fêtes, qui se dérouleront du 30 juillet au 1er août, nous avons pensé intéresser nos lecteurs en rencontrant pour eux M. Emilien Proteau, descendant d'une des anciennes familles de Notre-Dame-du-Portage, tout comme les Boucher, les April, les Dionne, les Léveillè d'aujourd'hui.

M. Proteau est né en 1910, dans la maison ancestrale de sa famille, du côté sud du chemin, dans l'Anse du Portage. Il est le fils de Louis Proteau, cultivateur, et de Marie-Louise Gauvin, de Fraserville.

Dernier d'une famille de six garçons et trois filles, M. Emilien Proteau s'intéresse à la généalogie. Son père, précise-t-il, était le fils de Pierre Proteau, maître-meunier, marié en 1823 à Notre-Dame de Bon-Secours de l'Islet. Après son mariage, Pierre Proteau s'en vint exercer son métier au premier moulin seigneurial Fraser, situé en bordure de la Côte Taché, à Rivière-du-Loup. Quelques années plus tard, il acheta à Notre-Dame-du-Portage, la terre de deux arpents qu'il légua à son fils, Louis, et sur laquelle le fils de ce dernier, Emilien, a vécu toute sa vie.

C'est le curé Taschereau qui baptisa Emilien Proteau, qui se souvient très bien de ses deux successeurs immédiats, les curés Chénard et Levasseur.

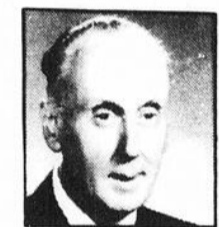
Le jeune Emilien avait six ans quand il commença à fréquenter l'école du rang, aujourd'hui démolie, et qui s'élevait non loin des deux entrées est du village du Portage. Son institutrice fut, pendant sept ans, Demoi-

selle Rita Beaulieu, fille de Thomas Beaulieu. A 13 ans, Emilien Proteau quittait l'école pour commencer sa vie de cultivateur sur la ferme paternelle. Fait intéressant, au cours de la conversation, M. Proteau emploie le nom d'Anse des Trois Ruisseaux, pour désigner l'Anse du Portage. Or, cette appellation était déjà en usage sous le régime français!

Mon interlocuteur, doué d'une mémoire fidèle, parle d'abondance de la vie quotidienne, au temps de son enfance et de sa jeunesse. Les occupations de la maisonnée étaient dictées par les exigences de la culture du sol et le rythme des saisons. L'été, c'étaient les labours, les semailles, et les autres travaux de ferme. L'automne ramenait les récoltes et le battage des grains avec des batteuses actionnées par des chevaux. Il fallait aussi réparer la terre pour l'hivernement et bûcher le bois de chauffage pour l'hiver.

Au milieu de la longue saison hivernale, avec ses grands vents et ses bordées de neige, la saison des Fêtes venait apporter un joyeux intermède. On célébrait en famille, et entre voisins. Les "veillées" agrémentées de musique et de danse se succédaient pendant plusieurs jours. Le

chemin public, plus bas qu'aujourd'hui, était étroit et clôturé de



Par Beauvais Bérubé

pieux, ce qui causait des accumulations de neige. Chaque cultivateur devait entretenir sa "devanture" de chemin passable jusque chez ses voisins. Il arrivait souvent que le temps ne soit pas "sortable" pour aller à l'école ou à l'église. On restait alors au chaud en attendant que la bourrasque s'apaise et que la neige cesse de tomber.

De l'autre côté du chemin, au nord, devant la maison de M. Proteau, le fleuve, "la mer", comme il l'appelle, est distant de quelques dizaines de pieds seulement. M. Proteau est familier avec les "grandes mers" d'automne, et parle avec une crainte respectueuse de la "mer de la Sainte-Catherine", la plus grosse, qui, au bout de l'Anse, vers l'ouest, monte parfois très haut, pour déferler jusque sur la route, laissant du sable en se retirant.

"Le mode de vie a

teurs. Il n'en reste plus que trois. La majorité des gens travaillent à Rivière-du-Loup. Autrefois, la vie était modeste. Il fallait trimer dur pour joindre les deux bouts. "Mais on était aussi heureux qu'aujourd'hui", de dire M. Proteau.

De l'existence bourgeoise des vacanciers et villégiateurs du Portage et de Saint-Patrice, M. Proteau a bonne souvenance. Sa mère travaillait à "la maison du bocage", aujourd'hui habitée l'été par le Juge Roger Oumet, et qui fut aussi celle de Lady Angers, l'épouse d'un Lieutenant-Gouverneur, de Tom Chase-Casgrain, ministre des Postes dans le gouvernement Borden, et du Juge Garon Pratte.

M. Proteau a entendu parler par son père de la grande vie de l'aristocratie estivale avec les dames se promenant dans des landaus tirés par de magnifiques chevaux. Il a connu lui-même l'achalandage touristique des

hôtels du Portage. A Saint-Patrice, il se rappelle que l'ancien-châlet du terrain de golf était le bureau de poste et de télégraphe, où les gens allaient prendre connaissance des résultats des élections.

M. Proteau a aussi entendu son père parler du portage du Témiscouata, dont l'entrée était située dans la paroisse de Notre-Dame-du-Portage. Plus haut, c'était "le vieux chemin du lac", sillonné par les postillons des malles royales. Il confesse avoir encore beaucoup de souvenirs du Portage...

En 1937, il épousait Jeanne Marquis, de Saint-Alexandre, qui lui a donné dix enfants. De sa seconde épouse depuis 1960, Bernice Levasseur, de Saint-François Nouveau-Brunswick, il a eu trois autres enfants, dont deux sont encore étudiants.

M. Proteau a abandonné la culture de la terre en 1971. Il a pris définitivement sa re-



traite en 1975.

Encore en bonne santé, il prend la vie en philosophe. Pour lui, être heureux, c'est travailler et se contenter de ce qu'on a. "A quoi bon se casser la tête pour le butin des autres", conclut-il.



ARTHUR SIROIS INC. 862-6373
70 rue Fraser
Rivière-du-Loup

GAGNANT CONCOURS LES AS
ERNEST DUBUC
208 Fraser Rivière-du-Loup
Peut-être que le prochain ce sera vous!! Nous l'espérons.

Nos AS conseillers vous invitent à venir les rencontrer et de profiter du super concours les AS

Jos Lemieux
Marcel Caron
Claude Pelletier
Réal Thériault
Normand Lévesque

Promotion spéciale sur Chevette 1981

Plan de protection continue GM gratuit avec l'achat d'une Chevette 1981 d'ici le 30 mai.



Un jeans qui fait sensation à l'Est du Québec



Cette semaine, nous vous offrons **GRATUITEMENT** un magnifique T-shirt Forme à l'achat d'un jeans denim au prix régulier.

Joyeuses Pâques à notre clientèle

PÂQUOT

offre des spéciaux incroyables:

Comme j'aimerais rencontrer **PAQUOT**, le super lapin du **PENTAGONE**



- Lot de T-shirts à \$ **5.00**
- Lot de jeans de couleur à \$ **19.95**
- Lot de blouses à \$ **12.00**
- Lot de jeans Denim à \$ **19.95**
- Lot de coton ouaté à \$ **12.00**

PENTAGONE
292 Plaza Lafontaine Rivière-du-Loup



Pentagone
292 Plaza Lafontaine
Rivière-du-Loup



Il faut se donner la peine de l'essayer

